

Gabriel Noradounghian (1852-1936)

Parmi les hommes politiques arméniens qui ont œuvré au sein du gouvernement ottoman dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, Gabriel Noradounghian est l'une des personnalités qui ont, durant près de quarante ans, pesé le plus sur les destinées de l'Empire. On peut, de ce point de vue, le comparer à son illustre prédécesseur, Krikor Odian.

Entrés en politique dans un Empire ottoman en pleine mutation, ils ont tous deux servi les gouvernements qui se succédèrent avec une compétence et une loyauté que personne n'a songé à contester. Parallèlement, la nature du système ottoman les a conduits à participer à la gestion des affaires intérieures de leur *Millet*/nation, dont ils présidèrent la Chambre des députés à plusieurs reprises. Partant du postulat que Turcs et Arméniens étaient destinés à vivre ensemble et que l'Empire devait, pour cela, moderniser sa société et ses structures étatiques, ils travaillèrent obstinément à une laïcisation du monde ottoman, à leur yeux l'unique moyen pour les Arméniens d'accéder à un statut de citoyen ayant des droits comparables à ceux de leur compatriotes turcs.

C'est à travers cette préoccupation, qu'ils partageaient avec d'autres hauts fonctionnaires arméniens ottomans, qu'il est possible de comprendre la politique qu'ils menèrent à la tête des institutions arméniennes. Etroitement associés à la direction de l'Empire et connaissant mieux que quiconque la classe politique turque, Odian et Noradounghian prêchèrent sans cesse la prudence aux dirigeants arméniens. Ils ne savaient que trop bien à quel point les Turcs étaient encore marqués par plusieurs siècles d'un règne dominateur et conquérant; par une image du chrétien soumis, en contradiction avec l'évolution perceptible alors, le montrant — au moins à Cons-tantinople — comme un égal; par la peur de voir les «minoritaires» profiter, plus qu'eux-mêmes, des réformes sociales annoncées, mais guère appliquées. En un mot, ils sentaient bien que les Turcs, y compris l'élite politique, n'étaient pas mûrs pour partager la responsabilité du pouvoir avec les autres composantes de l'empire, que l'Etat ottoman restait l'affaire des seuls Turcs, avec lesquels il fallait nécessairement composer.

Dans ces conditions, Noradounghian préconisait une approche pragmatique consistant à ne pas ouvertement exiger des droits que les Turcs n'étaient pas prêts à octroyer, même si les décrets publiés les attribuaient. Il partageait en cela l'obsession collective des Arméniens, qui se sentaient sans cesse obligés de prouver leur loyauté aux autorités turques et d'éviter de les «contrarier». Perpétuellement suspectés d'être une cinquième colonne, ceux-ci se devaient de contribuer plus que d'autres à la survie d'un Empire dont ils se considéraient comme une composante légitime. Effrayé par son démembrement, l'influence grandissante des Puissances dans les affaires intérieures de l'Etat, comme par l'incapacité de la classe politique turque à engager le pays dans la voie des réformes, Noradounghian sut néanmoins se maintenir au plus haut niveau de l'Etat durant des décennies et servit bien souvent d'alternative au pouvoir ottoman, lorsque les relations de celui-ci avec les Arméniens se dégradèrent, après les massacres de 1894-1896 notamment.

Cependant, comme presque toute l'élite arménienne de Constantinople, il ne semble pas avoir perçu le drame vécu par les populations des provinces de l'Est, soumises à l'arbitraire et aux brimades des *beg* kurdes. Il n'a pas plus compris que la politique d'Abdul-Hamid à leur égard était en train de lamener le peuplement arménien de ces régions de manière irréversible; que l'insécurité permanente, les entraves mises à la libre circulation des biens et des personnes, la confiscation des terres agricoles, les pillages, le *racket* systématique pratiqué par les fonctionnaires turcs et les chefs de tribus kurdes provoquaient une terrible saignée démographique. Noradounghian songeait sans doute qu'il fallait momentanément courber l'échine, en attendant des temps meilleurs, pour ne pas provoquer une plus grande catastrophe et préserver l'essentiel.

Dans un article, publié par le quotidien de langue française *Stamboul* (n° du 11 avril 1922) en réponse à un texte le mettant en cause, Gabriel Noradounghian, alors réfugié à Paris, sort de sa réserve et rappelle que *«Pendant la guerre balkanique, les généraux de l'armée turque furent les premiers à apprécier la vaillante et fidèle conduite des Arméniens sur le champ de bataille... En toute justice, on ne peut qu'être désolé qu'il n'ait pas été tenu compte de pareils sacrifices et que l'aveuglement de certains dirigeants ait rompu l'affinité séculaire qui a existé — sauf pendant quelques périodes de crise — entre Turcs et Arméniens, car ces derniers constituèrent de tout temps un des éléments les plus laborieux et les plus utiles de la Turquie»*. Rédigées au moment où le sort des 500 000 rescapés du génocide, dispersés dans tout le Proche-Orient, était encore suspendu au règlement d'une question désormais humanitaire, ces lignes révèlent un Noradounghian à peine moins diplomate que dans la première partie de sa vie, toujours homme de compromis.

Issu d'un milieu aisé, ayant ses entrées à la cour des sultans, Gabriel Noradounghian fit presque toute sa carrière sous le règne d'un souverain, Abdul-Hamid. Secrétaire d'ambassade (1881), conseiller légiste de la Sublime Porte (1883-1908), mais aussi professeur à l'Ecole de droit de Constantinople dès 1886, il surmonta aisément les bouleversements de la révolution jeune-turque de juillet 1908. Elu sénateur avec nombre de cadres de l'ancien régime, il fut rapidement rappelé aux affaires, comme ambassadeur extraordinaire (1909) et membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye (1908-1913). Son savoir-faire et son expérience l'amènèrent même à occuper la charge de ministre des Affaires étrangères (1912-1913) au lendemain de la catastrophique guerre des Balkans, dans un cabinet dominé par les libéraux, dont il partageait le pragmatisme et la volonté de rassembler les peuples de l'Empire dans un Etat laïc. Il observa avec le plus grand intérêt, mais non sans réticence, l'évolution du grand mouvement diplomatique mis en branle à la fin de 1912 par les cercles arméniens pour obtenir la garantie de réformes dans les provinces de l'Est. Opposé à leur mise en oeuvre, Noradounghian était persuadé que les exigences arméniennes, acceptées à plusieurs reprises depuis 1878, mais jamais appliquées, ne seraient pas du goût des Jeunes-Turcs. Il ne partageait pas l'approche des milieux politiques arméniens, qui étaient résolus à entreprendre cette démarche auprès des Puissances après avoir tenté en vain de trouver une solution avec le gouvernement ottoman. L'élite stambouliote était du reste majoritairement convaincue qu'en l'absence de réformes, les provinces arméniennes seraient rapidement vidées de leurs populations chrétiennes et qu'il n'était plus possible de tempérer, comme le préconisait Noradounghian.

Lorsque les massacres commencent, au cours du printemps de 1915, Gabriel Noradounghian en tire

les conséquences. *«Personnellement, écrit-il en 1922, je m'étais retiré de la politique au cours de la guerre et j'avais donné ma démission de sénateur».* Toujours fidèle à ses convictions, il ajoute néanmoins: *«Si j'ai cédé, ces derniers temps, aux exhortations de nos corps constitués, c'est en vue de défendre leur légitime désir d'aboutir à un règlement qui rétablirait effectivement les bonnes relations entre les deux peuples unis jadis par tant de liens loyaux et sincères. Mon rôle personnel de représentant des Arméniens de Turquie se borne donc à la recherche de la solution du problème».* Mais, dit-il, *«Comment faire disparaître les conséquences de ces récentes catastrophes? et comment faire rentrer dans leurs foyers les centaines de milliers de rescapés qui ne peuvent plus reprendre place sous une domination qui causa leurs malheurs».* Au vrai, la non application des clauses du traité de Sèvres et les changements intervenus dans la politique des Puissances française et anglaise à l'égard de la Turquie poussèrent Boghos Nubar à se démettre de sa charge de président de la Délégation nationale arménienne, faisant de Noradounghian un successeur incontournable. Malgré la difficulté de la tâche, celui-ci tenta l'impossible pour arracher, à Lausanne, en 1923, une solution garantissant au moins la survie des rescapés dans un «foyer national». En avril 1922, n'écrivait-il pas déjà que *«Les événements mondiaux parviendront de plus en plus à convaincre les peuples de l'inutilité des effusions de sang, à faire comprendre enfin l'interdépendance des intérêts économiques et le droit de chacun d'avoir sa place au soleil. Dans cet ordre d'idées, qu'il me soit permis d'ajouter que justice et vérité, telle devrait être la devise de nos compatriotes turcs s'ils entendent que la Turquie puisse tenir le premier rang en Orient et s'ils veulent que celle-ci devienne un centre attractif, une puissance non seulement asiatique, mais européenne, réhabilitée, respectée et prospère».*

Gabriel Noradounghian consacra les dernières années de sa vie à venir en aide aux rescapés arméniens et à écrire ses mémoires, ainsi qu'en témoigne Aram Andonian, qui fut son secrétaire particulier durant de longues années (c. 1923-1928). «Cinquante chapitres», nous confie-t-il dans sa préface, étaient prêts en 1928, sans compter les parties dictées ultérieurement à Bertrand Bareilles «qu'il connaissait de Constantinople». «Mais j'ignore ce qu'elles sont devenues, [car] il conservait auprès de lui aussi bien les versions mises au propre que les brouillons...».

Nos recherches ne nous ont pas encore permis de mettre la main sur le manuscrit, dont nous ignorons s'il était rédigé en arménien, ou partiellement en français, ce que nous le laisse supposer la collaboration du publiciste français B. Bareilles à partir de 1928.

Quoi qu'il en soit, les «Extraits des mémoires» sauvés par «négligence» apportent quelques lumières sur l'histoire ottomane. Sans révélations exceptionnelles, et s'apparentant à une suite d'anecdotes, dans lesquelles Gabriel Noradounghian se donne parfois le beau rôle, ses souvenirs rendent néanmoins admirablement l'atmosphère d'une époque: la méthode de gouvernement du théocrate Abdul-Hamid (chapitres I, V, VI); la gestion des crises entre les Arméniens et le gouvernement (chapitres II-IV) et l'incompétence et l'aveuglement des Jeunes-Turcs (chapitres VII-IX)¹.

R. H. Kévorkian

[traduction]

GABRIEL NORADOUNGHIAN*

EXTRAITS DES MEMOIRES

recueillies par

ARAM ANDONIAN

Gabriel effendi Noradounghian, dont j'ai été durant de longues années le secrétaire particulier, s'efforça à une certaine époque de rédiger ses mémoires. De par son rang et ses fonctions, celui-ci était particulièrement bien informé des affaires [intérieures] de la Turquie, notamment pour ce qui concerne les événements de l'époque hamidienne — particulièrement sanglants —, dont il avait personnellement connu les principaux acteurs politiques, au sujet desquels il avait évidemment des choses très intéressantes à raconter. Je me suis bien volontiers attelé à cette tâche, que nous avons poursuivie durant une longue période presque sans interruption. Il racontait, tandis que, pour ma part, je notais fidèlement [ses propos], que je lui soumettais, après rédaction, et qu'il corrigeait sans cesse jusqu'à la mise au point définitive du texte et sa mise au propre.

Il ne faut pas prendre le mot de «définitive» dans le sens littéral du terme, car, pour Noradounghian effendi, il était rarissime qu'il considère une rédaction comme définitive. Sans cesse la plume à la main, il trouvait toujours une correction à apporter, une addition ou une suppression à faire. Il faisait de même pour de simples lettres. Il nous arrivait parfois de rester des heures sur une seule phrase ou même un mot à modifier.

Habituellement, il [commençait] à raconter [ses souvenirs] après le déjeuner de midi, à l'heure du café. Sa mémoire était, même à cette époque, extrêmement vive. Il parlait selon son inspiration, sans ordre chronologique. Il se chargeait personnellement du classement [des notes]. Beaucoup de choses — plus de cinquante chapitres — ont été alors rédigées. Mais j'ignore ce qu'elles sont devenues. Il conservait auprès de lui aussi bien les versions mises au propre que les brouillons, qui étaient en général corrigés à de multiples reprises de sa propre main. Après sa mort, on n'a pas trouvé trace de ses archives. A un moment donné, nous avons dû interrompre ce travail, car je fus appelé à prendre la direction de la Bibliothèque Nubar² et dès lors le temps me manqua pour m'occuper d'une quelconque autre chose. Quelques temps après, j'appris qu'il continuait ce travail avec le publiciste français bien connu Bertrand Bareilles³, qu'il connaissait de Constantinople. A chaque fois que celui-ci venait à la Bibliothèque, je lui demandais si le travail avançait. «Oui, mais très doucement», me répondait-il toujours de la même façon. Puis il ajoutait: «Savez-vous qu'il n'est pas aisé de travailler avec lui?». Je ne sais pas non plus combien de temps M. Bareilles continua le travail.

Des quelque cinquante chapitres que j'ai rédigés à l'époque de ma collaboration, quelques brouillons étaient, probablement par négligence, restés encore auprès de moi. C'est en rangeant des vieux papiers que je les ai retrouvés et que j'ai décidé de les rassembler dans le présent cahier.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter que ces notes sont rédigées exactement comme il les racontait et qu'elles ne contiennent aucun ajout de ma part, à l'exception des quelques explications indispensables.

Aram Andonian

CHAPITRE I

les prémices d'une carrière

Gabriel effendi Noradounghian est issu d'une famille originaire d'Agn⁴. Il est né à Constantinople le 6 novembre 1852, dans le quartier Selamsiz de Scutari. Son père, Krikor Noradounghian⁵, chef des ekmekci/boulangers du palais impérial, était une personnalité respectée dans les milieux nationaux [arméniens], ainsi que dans les hautes sphères de l'Etat. Il était l'intime de nombre de personnalités éminentes.

Gabriel effendi reçut son éducation primaire à la maison, de précepteurs particuliers, puis fut élève de l'Ecole de Commerce tenue par les Frères français, dont il acheva le cycle d'études en 1869 pour se lancer dans une carrière commerciale. Quelque temps après, à la suite du décès de son père, il entra néanmoins au bureau des Correspondances du ministère des Affaires étrangères, en qualité de rédacteur-adjoint. A la fin de 1870, après une ascension rapide, il fut muté à la section des Correspondances étrangères, toujours comme rédacteur-adjoint. Souhaitant toutefois améliorer ses compétences, et avec une permission spéciale, Noradounghian effendi fut autorisé à se rendre à Paris en 1871. Il y suivit les cours de la faculté de Droit, ainsi que ceux de la Sorbonne et du Collège de France, puis, plus tard, les conférences de l'Institut des Sciences politiques.

Lorsqu'il arriva à Paris, l'ambassadeur ottoman de l'époque, Djemil pacha, un proche ami de son père, lui facilita les choses. Au cours de ses années d'études, deux autres diplomates succédèrent à Djemil pacha: Server pacha, qui fut plus tard ministre des Affaires étrangères, et Charabdji [=le marchand de vin] Ali pacha, auquel on avait attribué ce surnom parce qu'il s'occupait de travaux vinicoles dans son domaine de Emirguèn. Tout en continuant à étudier, Noradounghian effendi passait deux jours par semaine à l'ambassade comme collaborateur, n'hésitant pas à accomplir fréquemment de lourdes tâches. En 1875, il venait d'obtenir son diplôme et achevait sa première année de doctorat, lorsque l'ambassadeur, Ali pacha, nommé à la présidence du Conseil d'Etat et contraint de rentrer à Constantinople, lui proposa de l'accompagner. Noradounghian lui fit observer qu'il avait encore besoin d'un an pour pouvoir soutenir sa thèse de doctorat. Mais il se vit répondre par Ali pacha: «Tes connaissances sont largement suffisantes pour nous et nous avons besoin d'hommes à Constantinople».

Ils prirent donc ensemble le chemin du retour par l'Europe [centrale], jusqu'à Varna, d'où ils rallièrent directement Constantinople par bateau à vapeur.

Arrivés dans la capitale, Ali pacha présenta son protégé au grand vizir Mahmoud Nedim pacha, en lui précisant qu'il avait, tout en poursuivant ses études, eu une activité extrêmement utile au sein de l'ambassade de Paris .

— «*Qu'avez-vous étudié à Paris?*» demanda Mahmoud Nedim pacha à Noradounghian. — «*Hukuk ("le droit")*» lui répondit-il. — «*Gugug mi*» (?), dit avec étonnement le pacha. Sans doute ce dernier avait-il mal entendu ou Gabriel effendi avait-il mal prononcé le mot hukuk. Toujours est-il que ce n'est qu'après l'avoir répété une seconde fois que le pacha comprit et le félicita, en lui promettant sa protection.

En Turquie, le ministère des Affaires étrangères n'avait jamais existé en tant qu'administration autonome jusqu'à la guerre de Crimée. Auparavant, il n'était qu'un département de la Sublime Porte placé sous l'autorité directe du grand vizir. La mise en place d'un ministère des Affaires étrangères sur le modèle européen ne se fit donc qu'après la guerre de Crimée. Deux conseillers juristes européens, un Anglais et un Français, furent recrutés pour mettre en place l'organisation de base du ministère et pour donner une bonne orientation à ses activités. Noradounghian effendi ne se souvenait pas du nom du Français, se contentant de dire qu'il s'agissait de quelqu'un de très compétent et qu'il était considéré comme le premier conseiller. Quant à l'Anglais, qui faisait office de second conseiller, c'était un certain Barnes effendi.

*Mahmoud Nedim pacha, qui n'avait pas oublié sa promesse, nomma rapidement Gabriel effendi à la section des contentieux du département des affaires juridiques du ministère des Affaires étrangères. Sept mois plus tard, il fut promu, avec le grade de mutémaiz⁶, au département des correspondances du même ministère. Au ministère des Affaires étrangères, outre les deux conseillers juristes européens, il eut pour supérieur Rachid pacha, puis le célèbre Server pacha, qui fut rapidement nommé ministre, et avec lequel il devait conserver très longtemps d'étroites relations. Server pacha n'avait sans doute pas une réputation exceptionnelle, s'agissant d'un fonctionnaire turc. Quand les gens voyaient une tortue, ils avaient en effet l'habitude de dire «*Elle est à peu près aussi lente que Server pacha*». L'un des jeunes collaborateurs de l'ambassade de France l'avait même surnommé «*le pacha yavach yavach*», c'est-à-dire «*le pacha doucement-doucement*». il est vrai que le pacha avait l'habitude de prendre vingt-quatre heures de réflexion avant de signer les documents officiels qu'on lui soumettait, quelles que soient l'importance ou la nécessité qu'ils présentaient. Il disait à ce sujet que la compréhension humaine accédait à une perception plus claire et plus approfondie passé un délai de vingt-quatre heures. Ce n'est que ce délai écoulé qu'il prenait en mains les documents, les lisait, les paraphait ou les corrigeait. Il disait souvent au jeune Noradounghian: «*Mon garçon, lorsque tu entreprends un travail, évalue à l'avance si ce que tu fais va résister au temps*». Une chose à méditer des jours entiers. Ceux qui ont bien connu Noradounghian effendi vont naturellement penser que Server pacha avait réussi à insuffler à son subordonné favori un peu de sa manie préférée — si l'on peut dire —, car, en effet, un petit quelque chose de celle-ci, si ce n'est plus, resta toujours vivace chez Noradounghian effendi.*

A la fin de la guerre russo-turque de 1877, il participa tout d'abord, en qualité de traducteur, aux travaux de la commission chargée de préciser le tracé de la frontière turco-serbe, puis, comme second de la délégation ottomane, au comité mixte qui se réunit à Silistré au sujet de l'affaire d'Arab Tabia, et, après cela, en 1880, à la commission chargée du tracé de la frontière russo-turque. A cette occasion, il eut l'opportunité de visiter les provinces arméniennes, ainsi

qu'Etchmiadzin, et de prendre la mesure de la situation exacte des populations arméniennes de province.

A l'époque où se tint à Constantinople la conférence des ambassadeurs consacrée à l'affaire grecque, le grand vizir était Kutchuk Saïd pacha et le ministre des Affaires étrangères Saïd pacha le Kurde. Noradounghian n'avait jamais rencontré le premier, tandis que le second, avec lequel il était perpétuellement en relations, appréciait ses qualités. De telle sorte qu'il lui fit alors confiance pour s'occuper de la correspondance secrète échangée entre le ministère et le commissaire impérial de Roumélie, gazi Ahmed Mukhtar pacha. Tous les matins, Noradounghian apportait chez le pacha les télégrammes chiffrés qui avaient été reçus, les décodait en turc courant, puis, ayant pris les instructions nécessaires, s'en retournait au ministère.

Quelques jours avant le début de la conférence des ambassadeurs, un matin, ayant reçu d'Ahmed Mukhtar pacha des informations de la plus haute importance, Saïd pacha le Kurde se crut obligé d'en informer immédiatement le grand vizir, Kutchuk Saïd pacha, et de lui demander des instructions. Il demanda alors à Noradounghian de se rendre immédiatement chez le grand vizir pour lui transmettre les nouvelles, prendre les instructions nécessaires et revenir auprès de lui, au ministère. Arrivé au palais de Saïd pacha, Noradounghian déclina son identité. Mais le pacha lui fit dire de patienter un peu. Durant l'attente, soudain, un petit homme entortillé dans un énorme kherka pénétra dans la pièce et, sans le moindre formalisme, vint s'asseoir auprès de lui, puis demanda pourquoi il était venu. C'était Kutchuk Saïd pacha. Noradounghian lui exposa le problème, en lui lisant les télégrammes qui étaient arrivés, et lui indiqua que le ministre des Affaires étrangères attendait ses instructions. Le grand vizir, qui avait suivi avec beaucoup d'attention les explications et la lecture données par Noradounghian, lui donna immédiatement les ordres nécessaires, qui comprenaient sept recommandations particulières, et ajouta qu'il était indispensable que ces instructions fussent envoyées à Ahmed Mukhtar avant le début de la conférence des ambassadeurs. «Elles doivent être envoyées aujourd'hui même» ajouta-t-il, puis se leva et se dirigea vers la porte. Avant que le grand vizir n'ait eu le temps de sortir, Noradounghian s'approcha immédiatement de lui pour tenter d'attirer son attention. Tournant la tête, le pacha lui demanda alors si par hasard il avait autre chose à lui dire. «Non, pacha effendi, répondit Noradounghian. Mais l'affaire est d'une telle importance que j'aurais souhaité répéter à Votre Excellence les instructions qu'elle m'a données, afin d'être certain que je les ai fidèlement saisies». «Vous avez bien pensé, lui dit Saïd pacha. Répétez donc». Et Noradounghian, qui avait une mémoire phénoménale, répéta, presque mot pour mot, les sept recommandations faites par Saïd pacha, sans rien oublier. «Mais vous avez parfaitement saisi. Oui, c'est tout à fait cela, rien de plus», dit Saïd pacha quelque peu stupéfait. Après avoir fait quelques pas, il s'arrêta de nouveau, appela auprès de lui Noradounghian, et, lui faisant comprendre que cette prestation l'avait laissé particulièrement satisfait, il lui demanda qui il était, où il avait étudié et ce qu'il faisait. Puis, ayant sorti de sa poche un carnet, il y inscrivit le nom de Noradounghian, tout en lui répétant qu'il avait été très satisfait de sa visite. De retour au ministère, Noradounghian transmit à Saïd pacha le Kurde les instructions du grand vizir. Le télégramme destiné à Ahmed Mukhtar pacha fut immédiatement rédigé. Mais avant de l'envoyer, le ministre fit parvenir une copie au grand vizir, afin de savoir si le document correspondait bien exactement à ses instructions et s'il avait des

observations à faire. Le grand vizir fit rapidement savoir que c'était tout à fait ce qu'il souhaitait, mot pour mot, et n'omit pas de féliciter le ministre qui avait sous la main un si excellent collaborateur.

*En 1882, le conseiller juriste anglais du ministère des Affaires étrangères, Barnes effendi, mourut. Souhaitant se défaire de l'emprise des conseillers européens, la Sublime Porte se refusa à le remplacer à ce poste en faisant appel à un autre Anglais. Le grand vizir Kutchuk Saïd pacha se souvient alors de Noradounghian et déclara aux ministres réunis autour de lui qu'il se trouvait déjà au ministère des Affaires étrangères une personne capable d'occuper les fonctions de l'Anglais. Puis, sortant son carnet de note, il donna le nom de Noradounghian. Au même moment, le mustechar (=vice-ministre) des Affaires étrangères, Artin pacha Dadian rentre dans [la salle]. Le grand vizir lui demande alors «qu'en dis-tu, Artin pacha, Noradounghian n'est-il pas capable d'occuper les fonctions de Barnes?». Connaissant personnellement Noradounghian, Dadian répondit que cela pourrait être une excellente solution. Ainsi décidèrent-ils immédiatement de laisser vacant le poste de deuxième conseiller du ministère des Affaires étrangères, de ne pas nommer un Anglais et, pour éviter que la nomination d'un Ottoman ne froisse le Cabinet britannique, de créer un poste de troisième conseiller qui serait occupé par Noradounghian, chargé en réalité d'accomplir la tâche qui incombait à Barnes effendi. Avec l'accord du grand vizir, Dadian informa personnellement Noradounghian, qui se trouvait alors à Cettigné, [au Montenegro], en qualité de premier-secrétaire de l'ambassade ottomane. C'est ainsi, grâce à Kutchuk Saïd pacha, que Noradounghian fut nommé au poste de conseiller juriste de la Sublime Porte, lequel allait lui ouvrir des perspectives d'avenir**.*

CHAPITRE II

SIMON MAKSOUD BEY ET APIG OUNDJIAN EFFENDI DANS LE MALHEUR

Nous étions dans le courant du mois de juillet 1895, à un des moments les plus chauds de l'activité révolutionnaire arménienne. Un matin, Apig Oundjian⁷ effendi, qui habitait près de chez nous, à Mühürdar, vint nous rendre visite avec une mine défectueuse et nous raconta après un bref salut: «Vous ne pouvez pas savoir dans quel malheur nous sommes, moi et Simon bey⁸.» Puis il nous expliqua que la veille il avait été convoqué, avec le président du Conseil politique, Simon bey Maksoud, au palais impérial, où ils avaient été reçus par le mabeyindji (huissier du palais) Faïk bey, qui leur avait dit sans préambule: «Sur ordre du souverain, de la même manière que vous avez constitué des comités révolutionnaires, vous devez [à présent] les dissoudre»⁹.

Apig effendi nous avoua que cette injonction inattendue les avaient complètement pris au dépourvu. Simon bey tout particulièrement était resté pratiquement tétanisé. Sans tenir compte de leur émotion, Faïk bey avait ajouté que le sultan leur octroyait un délai maximum de quinze jours, et que dans ce laps de temps tous les comités révolutionnaires devaient être dissous.

Bien évidemment, le moment de surprise passé, tous deux avaient protesté du fait qu'ils n'avaient rien fait pour attirer sur eux-mêmes de si graves soupçons et que cette accusation les avait profondément blessés. Ils prièrent aussi Faïk bey de transmettre à Sa Hautesse l'expression de leur fidélité et de lui dire par la même occasion qu'ils n'avaient jamais eu et ne pourraient jamais avoir la moindre relation avec les comités révolutionnaires.

Faïk bey se rendit auprès du sultan Hamid et, à son retour, il leur dit — cette fois sur un ton un peu plus amical — : «Le souverain vous ordonne de trouver sans faute le moyen de dissoudre les comités». «Allez faire le nécessaire» ajouta-t-il en les raccompagnant et en leur rappelant qu'ils n'avaient que quinze jours pour mettre à exécution l'ordre du sultan.

Ils sortirent du palais, tremblants, se demandant ce qu'ils pourraient bien faire. Simon bey, plus troublé encore qu'Apig effendi, se laissa même aller à dire, dans un moment de désespoir, qu'à part une conversion à l'islam il ne voyait pas pour eux d'autres moyens de s'en sortir. Tout en nous rapportant les faits, Apig effendi nous demanda conseil sur la meilleure manière de nous débarrasser de cette sale affaire. Ayant compris que ce qui arrivait était dû à un journal et connaissant d'autre part le caractère du sultan Hamid, je lui dis que le sultan allait rester un certain temps dans cette disposition d'esprit, mais qu'en définitive il oublierait; qu'en conséquence ils devaient travailler à gagner du temps jusqu'à ce que les soupçons du sultan s'atténuent et qu'il ne songe plus à cette affaire. Je conseillais en outre à Apig effendi qu'il retourne au palais, avec Simon bey, et disent qu'ils étaient en train de rechercher les moyens les plus appropriés pour exécuter les ordres du souverain, et qu'ainsi, en se montrant de temps en temps, ils fassent constamment espérer qu'ils travaillaient dans ce sens et, à chaque fois, prétextant des difficultés, ils demandent à ce que le délai imparti soit prolongé. Il en fut ainsi. Simon bey et Apig effendi se rendirent au palais quatre ou cinq fois. De report en report, l'affaire s'apaisa; un jour d'autres préoccupations la firent complètement oublier et le danger passa de lui-même.

[POURPARLERS ENTRE LA SUBLIME PORTE ET LES NOTABLES ARMENIENS SUITE A LA
MANIFESTATION

DE BAB-I ALI ORGANISEE PAR LE PARTI HENTCHAG

LE 30 SEPTEMBRE 1895]

[manque les ff 19-21, début d'un chapitre]

[...] Obéissant à mes ordres, l'officier alla tout d'abord les avertir et les accompagna jusqu'à chez nous. Sur les conseils exprès d'Apig effendi, mon épouse finit par s'accommoder de la situation et, bien qu'elle fût encore anxieuse, ne s'opposa plus [à notre départ]¹⁰. Sous le prétexte de m'amener mes chaussons, elle réussit néanmoins à me faire accompagner par notre serviteur Nersès. Laissés seuls dans la cabine du bateau, nous nous sommes demandés tous trois la raison de cette invitation impromptue. Supputant qu'elle était liée aux événements des jours précédents, nous décidâmes de répondre ensemble que nous ne souhaitions en aucune façon être mêlés à cette affaire.

De Béchiktach, où nous accostâmes, nous nous rendîmes en voiture au Palais de Yildiz et nous fûmes immédiatement introduit dans la vüzera odasi [=bureau du grand vizir], où se trouvaient alors réunis le grand vizir Kutchuk Saïd pacha, le ministre de la Justice Riza pacha (le fils de

l'ancien gouverneur de Salonique Dehli Ismet pacha), le ministre de l'Intérieur Khalil Rifat pacha et le ministre des Affaires étrangères Turkhan pacha, ainsi que quelques chefs de cabinets, comme Arif et Ismet beys, qui allaient et venaient sans arrêt. Saïd pacha nous invita à nous asseoir, fit un tour d'horizon des événements qui s'étaient déroulés dans Constantinople ces trois derniers jours, marqua l'inconvenance qu'il y avait dans le fait que les Arméniens restaient enfermés dans les églises et dit que le ministre de la police, Nazim pacha, avait suggéré de les sortir des églises par la force et, si nécessaire, de pousser la population à la famine pour la contraindre de se rendre. «Mais, ajouta-t-il, nous pensons faire une tentative préalable en faisant lire un ultimatum aux personnes réfugiées dans les églises pour qu'elles restituent les armes qu'elles détenaient, se dispersent et s'en retournent chez elles». Saïd pacha dit encore qu'ils avaient songé à nous confier à tous trois¹¹ le soin de cette médiation et déclara en outre que nous pourrions, si nécessaire, nous consulter avec le patriarche Izmirlian¹², avec lequel, en concertation, nous devons absolument réussir cette opération; que nous avons à agir pour que cette nuit même la population vide les églises et rentre à la maison. Pas plus Nourian qu'Apig effendi ne firent entendre leur voix, bien que tous deux fussent plus âgés que moi. Quand je vis qu'ils ne répondaient pas, je pris la parole pour exprimer mes remerciements pour la marque de confiance qui nous était faite. Mais j'ajoutai que, pour ma part, j'étais désolé du fait qu'il m'était impossible d'accepter cette proposition qui n'avait aucun rapport avec mes fonctions. Puis je déclarai que je ne connaissais pas une seule des personnes réfugiées dans les églises, et que je ne pouvais donc effectuer efficacement ma médiation. Je ne cachai pas non plus que mon statut de fonctionnaire d'Etat risquait d'être une raison supplémentaire pour faire échouer le projet. J'avais déjà intérieurement la crainte que cette mission n'aurait pas de bons effets pour la population. J'avais peur que les gens quittant les églises soient arrêtés, emprisonnés et brutalisés, voire qu'en ces circonstances le sang coule, comme [le laissait craindre] l'assassinat, dans la rue ou en prison, des personnes arrêtées. En outre, je ne voulais en aucune manière prendre sur moi la moindre responsabilité. C'est dans cet état d'esprit que je dis à Saïd pacha que la médiation à effectuer auprès des personnes réfugiées dans les églises aurait plus de chances de réussir si elle était directement menée par les autorités publiques. Sur ce, Saïd pacha se tourna vers Nourian et Oundjian effendis, avec un air irrité, et leur demanda: «Et vous, qu'en dites-vous?». «Nous irons, nous la tenterons», dirent-ils tous deux, avec une promptitude bien révélatrice de l'effroi qu'avait provoqué en eux mon opposition et la mine démesurément irritée du pacha. Je fus alors invité à me retirer dans une pièce contiguë, où se trouvaient à ce moment-là le chef de cabinet et le correspondancier du grand vizir, Mehmed Ali et Teyfik bey, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nouri bey et d'autres. Quelques minutes après, le ministre des Affaires étrangères, Turkhan pacha, vint près de moi, marqua la peine que lui suscitait mon refus de me soumettre aux ordres du souverain et ajouta: «Tu as tout simplement ruiné ton avenir personnel... Et nous qui faisons tant cas de ton intelligence!». Je justifiai mon comportement en quelques mots, profitant de l'occasion pour lui rappeler un proverbe turc bien connu: «Tout bon yaourt a une manière qui lui est propre d'être mangé». Presque immédiatement après, je fus de nouveau invité à revenir dans la vüzera odasi. Le grand vizir dit alors que mes collègues avaient vivement souhaité que je sois avec eux. «Nous sommes venus ensemble, il faut donc que nous travaillions en commun», auraient-ils dit, en pensant sans

doute que je regrettais déjà d'avoir opposé un refus [à la proposition du gouvernement] et pour me donner ainsi une occasion de trouver une sortie honorable. Je répondis que ma décision était irrévocable, et je [leur] adressai une fois de plus mes excuses car, outre un certain nombre de considérations à mes yeux respectables, ma conscience et ma position ne m'autorisaient pas à servir de médiateur dans une affaire pareille¹³. «Mais, insista le ministre de la Justice, Riza pacha, le départ de Gabriel effendi peut se révéler utile, car c'est lui qui a fait élire le patriarche Izmirlian». En vérité, lorsque la question de l'élection de Mgr Izmirlian se posa, le conseil des ministres, qui était persuadé que Sa Béatitude n'était pas bien disposée à l'égard de l'Etat, était opposé à une ratification de son élection. En qualité de président de la Chambre des députés nationale, j'avais alors été dans l'obligation d'intercéder personnellement auprès du ministre de la Justice, Riza pacha, en insistant sur le fait que Mgr Izmirlian était avant tout honnête et modéré et que l'Etat n'avait aucune raison de se méfier d'un ecclésiastique doté de telles qualités. Et, sur la foi de mon témoignage, le Conseil des ministres avait fini par avaliser l'élection de Sa Béatitude. Présentement, Riza pacha faisait référence à cela, en voulant évidemment faire comprendre qu'Izmirlian me devant la ratification de son élection, ma médiation suffirait à le convaincre de faire tout son possible pour disperser au plus vite la population réfugiée dans les églises. En guise de réponse à Riza pacha, je dis que ce n'était pas moi, mais les circonstances qui avaient contribué à faire élire Mgr Izmirlian. Dès lors, ils n'espéraient plus réussir à me convaincre. Je sortis de nouveau de la vüzera odasi, pour me voir conduit dans une petite cellule, où je restai presque jusqu'à l'aube absolument isolé. A un moment donné, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Nouri bey, vint cependant auprès de moi, en me disant qu'il avait été écarté des discussions en cours. Sans doute voulait-il ainsi me faire comprendre qu'ils ne lui faisaient pas confiance, le considérant comme un Français, car le père de Nouri bey, le marquis de Châteauneuf, était un militaire français venu à Constantinople et qui s'était fait musulman.

Au petit matin, ils vinrent m'informer que Nourian et Oundjian effendi étaient allés voir Mgr Izmirlian, en compagnie d'un membre de la Garde impériale, puis s'étaient rendus dans quelques églises, notamment à l'église de la Sainte-Trinité de Péra, à l'église Saint-Grégoire l'Illuminateur de Galata, à la cathédrale de Koum-Kapou, etc., et avaient réussi à convaincre la plupart des personnes réfugiées dans celles-ci de retourner chez elles. Plus tard, le ministre des Affaires étrangères, Turkhan pacha, vint me rendre visite, me répéta la nouvelle et me dit qu'il souhaitait, à cette occasion, recommander que les émissaires reçoivent des distinctions impériales, et que j'en profite également avec eux. Non seulement je refusai formellement, mais en outre je le priai de ne pas mettre en application son projet pour les [deux] autres, car il pourrait engendrer des commentaires déplacés. Plus tard, Apig effendi Oundjian me confia qu'il avait lui-même marqué son désaccord à Turkhan pacha et lui avait même dit à un moment donné: «Nous ne sommes pas morts pour l'Etat, souhaitez-vous cependant nous achever aux yeux de la nation?».

Le matin même, nous descendîmes ensemble, avec Turkhan pacha, au moment précis où Saïd pacha s'apprêtait à partir. Turkhan pacha m'adressa alors quelques paroles aimables à haute voix, dans le dessein évident qu'elles soient entendues par Saïd pacha, alors qu'il montait en voiture. Je songeai qu'il essayait ainsi de faire disparaître le froid auquel je risquais d'être soumis de la part

du grand vizir et de mes relations personnelles. Mais je n'ai appris que bien plus tard, après le rétablissement de la Constitution ottomane, les raisons effectives du comportement du ministre des Affaires étrangères, lorsque j'eus sous les yeux les mémoires que Kutchuk Saïd pacha publia. Dans un passage de ses souvenirs, Saïd pacha rapporte [en effet] que, le soir même, le sultan Hamid avait été particulièrement irrité par mon refus [de coopérer] et avait souhaité me traduire en justice, et que lui, Saïd pacha, aurait soi-disant intercédé et se serait opposé à cela en prétextant qu'on manquait des bases indispensables pour m'inculper, d'autant qu'il serait impossible de démontrer que j'avais voulu favoriser le mouvement arménien. Il avait également fait valoir que je jouissais tout particulièrement de la considération des ambassadeurs et qu'une décision de ce type me concernant n'allait pas faire une très bonne impression dans les milieux diplomatiques. Toutefois, les officiers de la Garde impériale, Emin et Arif beys, qui, étant de faction cette nuit-là, avaient fait office d'intermédiaires entre le sultan et les ministres, m'affirmèrent que la vérité était absolument contraire à ce que racontait Saïd pacha. Ils m'ont tous deux certifié que c'est Saïd pacha lui-même qui avait suggéré au sultan de me faire passer en jugement sous l'inculpation d'avoir favorisé le mouvement arménien, mais qu'après avoir appris quels arguments j'avais fait valoir pour justifier mon refus, Sa Majesté aurait dit «Il a raison» et se serait opposée au projet du grand vizir.

CHAPITRE III

LE MEMOIRE DE NOURIAN ***

En 1895, durant la période de préparation des réformes¹⁴, alors que les ambassadeurs s'apprêtaient à traiter de cette affaire complexe, le grand vizir était Khalil Rifat pacha, qui avait une excellente réputation et était une personnalité estimable. Il suffit de dire tout simplement que le sultan Hamid avait du respect pour lui.

Un matin, dans un des moments de tension les plus extrêmes des discussions entre la Sublime Porte et les ambassadeurs, Hovhannès Nourian effendi se présenta spontanément à Khalil Rifat pacha et lui soumit un mémoire qu'il avait préparé et qui, selon lui, s'il était mis à exécution, pourrait mettre fin à la situation précaire à laquelle la population arménienne de Turquie était soumise depuis un certain temps. Parmi les différentes solutions présentées dans ce mémoire, la plus fondamentale et essentielle était tout simplement la suppression de la Constitution nationale. Ainsi que j'allais l'apprendre plus tard, Nourian effendi y expliquait longuement que la constitution adoptée pour la direction [interne] d'une nation sujette de l'Empire, fondée sur le principe de la souveraineté populaire, avec un habillage constitutionnel, ne pouvait en aucune manière être conciliable avec la structure monarchique de l'Empire, même si cette constitution était avant tout destinée à régir les affaires internes de la nation sujette. Il en concluait que c'est de là qu'émanaient le trouble et les maux survenus parmi les Arméniens de Turquie.

Khalil Rifat pacha lut attentivement le mémoire, qu'il rendit à Nourian effendi en lui disant: «Tout cela est bien beau, mais vous savez que l'affaire est entre les mains des ambassadeurs et que c'est par leur canal que les solutions doivent remonter jusqu'à nous. Si vous souhaitez que ce mémoire soit pris en compte, le mieux serait que vous le soumettiez à l'attention des ambassadeurs. Après s'être retiré, Nourian fit immédiatement reproduire en plusieurs exemplaires le mémoire et, selon les recommandations du grand vizir, mais sans évidemment faire référence à lui, il l'adressa aux ambassadeurs. Ce document insolite de Nourian effendi suscita plus d'étonnement qu'un réel intérêt dans les milieux diplomatiques, qui considérèrent nécessaire d'en savoir plus. En ces jours agités, je restais plus constamment qu'à l'accoutumée en contact avec les ambassades, qui, à l'occasion des travaux préparatoires aux réformes, faisaient souvent appel à mes conseils. Un matin, M. Maximov, pour l'ambassade russe, sir Adam Bloch, pour l'ambassade britannique, et M. Cangia, pour l'ambassade d'Italie, s'étaient donnés rendez-vous chez nous pour examiner une affaire complexe. A la fin de l'entrevue, M. Cangia s'isola un moment avec moi, sortit de sa poche un exemplaire du mémoire de Nourian, me le tendit et me demanda ce que j'en pensais. J'ignorais tout du projet de Nourian et je lus avec surprise le mémoire, dont [les propositions], en ces jours marqués par les flambées révolutionnaires, n'auraient pu en aucune manière contribuer à rétablir le calme, mais, plus probablement, risquaient d'échauffer encore plus les esprits. Le point qui attira le plus mon attention concernait la proposition de suppression de la Constitution nationale, présentée comme une sorte de panacée pour résoudre le problème arméno-turc. Quand j'eus achevé la lecture, M. Cangia me jeta un coup d'œil interrogateur. Il était impatient de savoir ce que j'en pensais. En toute sincérité, je lui déclarai que je n'avais rien à dire de particulier. «Ceci, dis-je en montrant le mémoire, est un point de vue exclusivement personnel de Nourian effendi, sans aucun caractère officiel, et il vous revient de lui accorder l'importance qu'il mérite». Sur ces entrefaites, sir Adam Bloch et M. Maximov se joignirent à nous, et confirmèrent que leurs ambassades avaient également reçu le mémoire de Nourian. Tous deux s'unirent à M. Cangia pour me demander de leur dire ce que je pensais de lui. Je ne leur cachai pas que les réflexions de Nourian ne me paraissaient pas très pratiques et que je ne pensais pas que leur mise en oeuvre pût servir l'objectif recherché. «La Constitution nationale, dis-je, a été acquise par le peuple arménien au prix d'une longue lutte et est un privilège indispensable pour son administration interne, entré dans l'ordre des lois de l'Etat¹⁵. Sa suppression serait une arme supplémentaire pour les partisans du mouvement révolutionnaire arménien, qui ne manqueraient pas d'exploiter cet acte et d'engendrer de nouvelles provocations, non seulement ici, mais aussi dans les pays européens, par le biais de la presse et de personnalités politiques leur étant favorables. Il est donc clair que la mise en oeuvre des propositions de Nourian serait plus néfaste qu'utile». Je leur fit également part de mes remarques relatives aux autres points du mémoire. Ils me demandèrent alors tous trois que je présente mes remarques par écrit à leur ambassade. «Mais, dis-je, je suis un fonctionnaire de l'Etat; comment voulez-vous que je m'immisce dans une affaire pareille, et de surcroît par écrit? Reconnaissez que ce ne serait pas un comportement très correct de ma part à l'égard de l'Etat». Mes hôtes insistèrent néanmoins, en arguant que: «Pour neutraliser ce mémoire, qui, selon vous, peut être plus nuisible qu'utile, il est indispensable qu'une voix crédible s'élève contre lui. Cette voix, vous êtes le seul à pouvoir l'élever. Bien entendu, vous ne parlerez pas en tant que membre de

l'administration d'Etat, mais à titre personnel et dans un cadre absolument confidentiel». En définitive, je dus me résoudre à leur promettre [de le faire], tandis que M. Gancia me laissait son exemplaire du mémoire de Nourian. Après avoir achevé la préparation du document souhaité, avant de le remettre aux ambassades, je fis appel à Servitchèn effendi, un des auteurs de la Constitution nationale, auquel j'expliquai le problème en lui lisant ce que j'avais rédigé. «C'est parfait, rien à ajouter, rien à soustraire», me dit Servichèn, qui me conseilla de l'envoyer immédiatement aux ambassades, avec un petit mot personnel et amical. Ce que je ne manquai pas de faire.

C'est ainsi que le mémoire de Nourian, qui aurait pu avoir des conséquences très graves, tomba à l'eau.

CHAPITRE IV

AU SUJET D'UNE PERQUISITION DE LA POLICE

*En 1896, peu de temps après l'affaire de la Banque ottomane, la police perquisitionna à l'improviste l'église de la Sainte-Trinité de Galata, la Chambre [des députés attenante] et le Lycée Guétronagan, où, selon les informations qui lui auraient été communiquées, des bombes étaient conservées. Je me souviens que ce n'est que dans le Lycée Guétronagan qu'on trouva des bombes et différentes armes, détenues par un des enseignants de l'établissement ****. Au cours de la perquisition, on trouva également une grosse enveloppe fermée portant le sceau patriarcal, sur laquelle se trouvait, dans un angle, une note de la main du patriarche, indiquant qu'elle devait m'être transmise «pour examen». Il est probable qu'on avait oublié de me l'envoyer, car je n'avais jamais eu connaissance de son contenu.*

*Les fonctionnaires chargés de la perquisition ouvrirent immédiatement l'enveloppe et en sortirent, en partie imprimée et en plus grande partie manuscrit, une œuvre intitulée «Etude sur la dynastie cilicienne», signée du pseudonyme de Pagouran *****. Un traducteur de la police qui accompagnait les enquêteurs — un Arménien renégat — traduisit immédiatement le titre de l'œuvre, selon le témoignage de l'ancien primat de Bitlis, Eznig vartabèd, qui était présent lors de la perquisition, en «Discours sur le rétablissement de la Cilicie», qui fut noté dans un rapport remis, avec le manuscrit, aux autorités supérieures.*

Le lendemain matin, je quittai Büyüük-ada [Prinkipo], où nous étions allés en villégiature — ignorant tout de la perquisition qui avait eu lieu la veille —, pour notre maison de Péra. Je m'apprêtais à chercher quelque chose dans ma bibliothèque, lorsque le gardien vint m'informer qu'une personne habillée convenablement, ayant l'apparence d'un Turc, insistait pour me voir sans faute. Je le priai de l'introduire. C'était un visage qui m'était parfaitement inconnu. Je m'attendais à ce qu'il decline son identité, mais il ne le fit pas. «Vous ne me connaissez pas, dit-il, mais moi je connais votre position et votre réputation, et le respect que j'éprouve à votre égard m'oblige à vous

tenir informé d'un événement qui s'est produit hier dans l'église de Galata. Puis il me raconta en détail les circonstances dans lesquelles [s'était faite] la perquisition; le fait qu'on avait trouvé une enveloppe portant mon nom; qu'on l'avait ouverte; que le titre du livre de Pagouran avait été traduit de la façon que l'on sait par le traducteur; comment par ailleurs un rapport avait été rédigé et transmis au palais impérial. Après quoi, il me salua et se retira sans me révéler son nom et sa nationalité. Il était possible d'interpréter cette mystérieuse visite de deux manières différentes: ou bien l'homme avait été directement envoyé par la police, pour voir quelle réaction et quelle attitude j'allais avoir lorsque j'apprendrais que la chose était connue, ou bien encore l'homme m'avait effectivement été adressé par un ami bienveillant, afin que, dans les circonstances extrêmement délicates où nous vivions en ces jours d'anxiété, je fusse informé pour prendre les précautions nécessaires et ne pas être pris au dépourvu. Je songeai également que l'homme aurait bien pu être envoyé par le gouverneur de Péra, Enver bey, dont le père, le ministre des postes Mehmed Ali bey, était un de mes grands amis. Et j'avais raison de faire ces supputations, car, avant même que le massacre de Constantinople ait eu lieu, Enver bey m'avait un jour confidentiellement mis en garde, en me disant: «Les Arméniens sont sur une mauvaise voie; 15 000 hommes sont secrètement armés et restent prêts à leur tomber dessus si les comités révolutionnaires organisent la moindre manifestation où projettent le moindre mouvement».

Après le départ de l'inconnu, je fis appeler Nechan Papazian effendi, administrateur de la commission Izmiriants, dont j'étais le président depuis sa création. Lorsque Papazian fut informé des faits, il me déclara immédiatement que le manuscrit saisi était une œuvre qui avait été soumise à la commission Izmiriants et que, le patriarche ayant souhaité que ce soit moi qui l'examine, il avait annoté un angle de l'enveloppe dans ce sens. Il ajouta en outre qu'il était facile de prouver cela, car la date d'arrivée du manuscrit, son éventuelle transmission pour examen, ainsi que le vrai nom de l'auteur étaient enregistrés quotidiennement dans le registre spécial de la Commission.

L'affaire étant clarifiée par ces explications, je me rendis immédiatement au palais impérial et me présentai à l'huissier Arap Izzet bey. Je n'avais encore pas ouvert la bouche qu'Izzet bey, le sourire aux lèvres, s'approcha de moi d'un mouvement rassurant et me dit: «Je sais, je sais pourquoi vous êtes venu. Mais ne vous en faites pas. Le sultan a en effet déchiré et jeté ce rapport». Je lui dis qu'il fallait me restituer ce manuscrit, plutôt que de le laisser aux mains de traducteurs incompetents qui allaient évidemment déformer son contenu, comme ils l'avaient déjà fait pour le titre, en lui donnant un sens malveillant. Je lui demandai tout particulièrement de tenir le sultan informé de ce que la traduction avait été déformée avec malveillance. Izzet bey considéra que cela était tout à fait superflu, en m'assurant que désormais le sultan ne s'intéressait plus à cette affaire. Pour récupérer le manuscrit, il me conseilla par contre d'en parler au grand vizir, Khalil Rifat pacha. J'allai voir celui-ci, mais il n'était absolument pas au courant de cette question. Je lui racontai donc en détail les faits, en rappelant aussi la déclaration d'Izzet bey, qui avait certifié que le sultan avait lu, puis déchiré le rapport relatif à cette affaire. «Très bien, très bien, dit Khalil Rifat, il serait souhaitable que pour le travail de censure de ce genre d'affaires, on fasse confiance à des personnalités expérimentées comme vous, plutôt que d'être à la merci de gens incompetents. Il est certain que le patriarche s'est montré judicieux en vous confiant l'examen du document». Puis il promit d'en parler au ministre de la Justice, afin que le manuscrit soit retiré des mains des traducteurs de la

police et l'affaire classée.

Mais je n'ai pas cru utile de poursuivre mon intervention. Le patriarcat s'en chargea, sans qu'il soit nécessaire que j'intervienne¹⁶.

CHAPITRE V

UN AUTRE CAS D'INSUBORDINATION ENVERS LE SULTAN HAMID

Le 5 juillet 1897, je reçus un télégramme de Lausanne, signé de trois médecins, m'informant que mon fils Diran, qui étudiait au Collège Gaillard de la même ville, se trouvait dans un état extrêmement grave, au point qu'il ne restait que peu d'espoir de le sauver, et que ma présence à Lausanne était absolument indispensable. A la même époque, mon épouse se trouvait également à Lausanne. Mais comme je n'avais reçu aucune nouvelle d'elle à ce sujet, je supposai qu'elle était elle-même malade et alitée. Je demandai à la Sublime Porte l'autorisation de m'absenter deux ou trois semaines pour faire l'aller-retour à Lausanne. Afin d'obtenir rapidement cette autorisation, qui devait être donnée par le sultan en personne à partir d'un rapport de la Porte, je songeai à me rendre moi-même au palais impérial pour régler personnellement l'affaire. Tard dans la soirée, je me rendis au palais en compagnie de Hakki bey, qui allait devenir plus tard un des grands vizirs du régime ittihadiste et qui devait mourir alors qu'il était ambassadeur à Berlin.

Hakki bey était à cette époque un de mes collaborateurs au ministère des Affaires étrangères. Avant lui, de 1883 à 1894, j'avais eu pour collaborateurs deux juristes allemands, les frères Gescher, que le sultan Hamid avait nommé conseiller légiste au ministère des Affaires étrangères sur les conseils du gouvernement allemand. Plus tard, le frère aîné passa à la direction de la Dette publique, en qualité de délégué de l'Allemagne, et je restai seul avec le frère cadet. En 1894, ce dernier, désigné par le gouvernement allemand, comme membre des tribunaux mixtes d'Égypte, partit également. Pour le remplacer, le sultan nomma personnellement Hakki bey, qui enseignait le droit administratif à l'École de droit de Constantinople, tout en étant traducteur du palais impérial.

Il faisait déjà nuit lorsque nous arrivâmes à Yildiz avec Hakki bey. L'huissier de garde était Basri bey. Nous le trouvâmes immédiatement et, sans perdre de temps, je lui expliquai la raison de notre visite à une heure aussi tardive, en le priant d'informer le sultan du grave état de mes malades et de l'autorisation dont j'avais besoin afin de pouvoir partir au plus vite pour Lausanne. J'ajoutai que j'étais accompagné de Hakki bey, qui était disposé à diriger les affaires tout seul durant mon absence. L'huissier se rendit sur le champ auprès du Sultan. J'espérais bien qu'il reviendrait avec l'autorisation. Mais, au contraire, il revint avec une réponse négative. Le sultan lui aurait signifié que ma présence à Constantinople était indispensable, car le risque d'une guerre turco-grecque était réel, et que Hakki bey — selon ses propres propos — «est trop vert pour diriger les affaires tout seul». D'autre part, il avait ordonné que notre médecin de famille soit immédiatement envoyé auprès des malades, à Lausanne, aux frais du souverain. J'insistai pour qu'il retourne auprès de Sa

Hautesse et qu'il répète de ma part que je considérais absolument indispensable de me rendre à Lausanne. Mais l'huissier n'osa pas. Il me conseilla juste de m'adresser dès le lendemain au secrétaire particulier et huissier du sultan, Arap Izzet bey — plus tard pacha — qui était alors le favori du souverain et à ce titre jouissait d'une grande influence.

Nous avons quitté le palais désespérés. Pour ma part, je retournai directement chez moi, à Péra, et je préparai un petit sac pour le voyage. Le lendemain matin, ayant fait mettre ma valise dans la voiture, je me rendis de bonne heure à Yildiz, où je m'adressai à Izzet bey, auprès de qui se trouvait au même moment le prince Abbas Halim et le gardien du palais royal, Ahmed Chevket pacha. En leur présence, j'exposai mon problème à Izzet, en insistant sur le fait que ma présence à Lausanne était absolument indispensable et m'obligeait à présenter cette requête. C'est avec beaucoup de difficultés que je réussis à convaincre Izzet bey de se rendre auprès du sultan pour lui exposer mon problème. Après son départ, Ahmed Chevket pacha me demanda: «Si Sa Hautesse refuse, que ferez-vous?». Sachant fort bien que tous ces gens du palais avaient l'habitude d'écrire des rapports, je m'abstins de donner mon avis, me contentant de lui dire que j'avais la certitude que le sultan daignerait m'accorder l'autorisation. A son retour, Izzet bey rapporta une nouvelle réponse négative. «Le souverain, dit-il, a ordonné que, sur ses deniers personnels, votre médecin de famille parte immédiatement pour Lausanne. Il a également ordonné qu'on vous remette une somme de 200 piastres d'or en cadeau». Je répondis que les bons médecins ne manquaient pas à Lausanne, pour qu'il soit nécessaire d'envoyer tout spécialement un médecin de Constantinople; que mes malades avaient surtout besoin d'un réconfort moral, que seule ma présence pourrait leur procurer. Je lui dis par ailleurs que je ne pouvais pas accepter ce cadeau de 200 piastres d'or, car je n'avais rien fait de particulier pour les mériter. «De fait, ajoutai-je, mon esprit est à Lausanne, auprès de ma famille, et il me sera difficile d'avoir la vivacité d'esprit et la concentration nécessaire pour assumer mes tâches, qui vont nécessairement en pâtir». Je finis par dire que si l'autorisation ne m'était pas accordée, il était possible que je parte sans. «Vous ne ferez pas une chose pareille, dit Izzet bey. Vous êtes un juriste attaché à la loi et respectueux de celle-ci; vous savez que le sultan a beaucoup d'estime pour vous. On peut même dire que le refus de cette autorisation est une des conséquences de cette estime. Il vous faut donc respecter son ordre». Bien entendu, ces propos ne réussirent pas à me convaincre.

En quittant le palais, je descendis directement vers les quais de Galata, avec la ferme intention de me rendre en Europe par le premier bateau venu. Alors que j'étais à la recherche d'un bateau qui appareillerait le jour même, je rencontrai par hasard le consul général d'Italie, M. Barone, auquel je me confiai. Nous nous rendîmes sur le champ au bureau de la compagnie italienne, dont il me présenta le directeur, tout en lui expliquant le problème. A la suite de quoi nous embarquâmes, le directeur et moi-même, dans un canot de la compagnie pour rejoindre un navire italien, ancré à distance. Bien qu'entouré par nombre de vedettes de surveillance de la police, qui contrôlaient [les allées et venues], comme il était alors d'usage pour tous les bateaux en partance, notre canot arborant le drapeau italien, personne n'osa s'approcher pour nous contrôler et nous embarquâmes sans le moindre empêchement. A peine avions-nous mis les pieds sur le pont, que M. Barone me dit: «Désormais, plus personne n'est en mesure de vous faire quitter ce navire». «Seul un bateau portant les couleurs britanniques pourrait se permettre une telle chose», fis-je observer en riant.

«Je vous en donne ma parole», ajouta-t-il. Puis ils appelèrent le capitaine, lui expliquèrent le problème et, autant que j'ai pu le constater, trouvèrent judicieux de m'enregistrer sous un faux nom sur le registre de bord, pour qu'au cas où on viendrait me chercher le capitaine puisse répondre que je n'étais pas parmi les passagers. Il me revient en mémoire qu'ils m'avaient enregistré sous le nom de Giovanelli. Quoi qu'il en soit, personne ne posa de question, car, malgré le fait qu'au palais j'avais affirmé que s'il le fallait je partirais sans autorisation, on ne m'avait pas cru capable de mettre réellement à exécution mon projet, et il n'y avait eu aucune recherche. Au Pirée, où nous fîmes escale, les signes d'une guerre [imminente] étaient déjà perceptibles. Il y avait sur un navire nombre de Grecs de Roumanie mobilisés, dont le bateau fut accueilli par un défilé militaire et la fanfare. Il régnait aux quatre coins du port une atmosphère d'inspiration quasiment martiale. Le matin, je me levai de bonne heure et me rendis à Athènes, à l'ambassade ottomane. L'ambassadeur, Azim bey, était un vieil ami à moi. Je lui racontai dans quelles circonstances j'étais arrivé au Pirée, et je le priai de télégraphier à la Sublime Porte ma démission. Ce qu'il fit immédiatement.

Nous avons ensuite filé, sans escale, par Corinthe et Brindisi, vers l'Italie d'où je passai rapidement en Suisse. En chemin, j'avais remarqué des mouvements de troupes. Les officiers grecs et les jeunes gens en âge de porter les armes étaient très nombreux dans les trains. Ils rentraient en Grèce pleins d'enthousiasme. Je fis même la connaissance de quelques officiers supérieurs, que m'avait présentés M. Baltadji — gendre de l'ambassadeur de Grèce à Constantinople, le prince Mavrocordato —, qui s'était trouvé fortuitement à la gare (Monsieur Baltadji, qui devint plus tard ministre des Affaires étrangères de Grèce, était alors député). Deux jours après mon arrivée en Suisse, la guerre fut déclarée entre la Turquie et la Grèce. A Lausanne, je trouvai mon fils dans un état extrêmement grave, celui-ci souffrant à la fois de la typhoïde et d'une double pneumonie. Jusqu'à mon arrivée, les médecins avaient continué un traitement à base de froid sans obtenir une amélioration quelconque. Sur ma recommandation, ils entreprirent de le soigner à base de chaleur. Progressivement, le malade commença dès lors à sortir de sa léthargie. Mon épouse était elle-même indisposée et alitée. Fort heureusement, la phase la plus dangereuse [de leur maladie] passa rapidement pour tous deux. Lorsqu'ils furent tant bien que mal remis, je me rendis à Paris, où j'avais quelques affaires personnelles à régler. L'ambassadeur, Munir pacha, auquel je rendis visite et qui était informé des circonstances dans lesquelles j'étais parti, me conseilla d'expédier rapidement mes affaires et de rentrer sans délai à Constantinople, où ma présence pourrait être utile. Il ajouta que le Sultan me considérait encore avec bienveillance et que son estime à mon égard restait intacte.

Quelques jours plus tard, je reçus en effet des missives en provenance de Constantinople, dans lesquelles on m'informait qu'après mon départ, lorsque ma démission fut remise au Palais, le sultan avait marqué sa surprise en disant qu'il m'avait personnellement autorisé à partir, puis avait ordonné qu'on m'envoie immédiatement les frais de route, afin que je puisse rentrer à Constantinople tranquillement. Sur ordre du sultan, le ministre du Trésor impérial, Mikaël pacha Portukal¹⁷ m'avait fait parvenir sur le champ les frais de voyage, à Paris. Tous mes amis me conseillaient de retourner à Constantinople. Mais j'avais alors quelques personnes qu'il me fallait absolument rencontrer: Nubar pacha¹⁸ (le père de Boghos pacha¹⁹), l'ambassadeur de Perse à

Londres, Melk'um khan²⁰, qui se trouvait à Paris, ainsi que certains hommes d'Etat français. Vint s'y ajouter les inévitables invitations à déjeuner, qui firent que je ne fus pas en mesure de partir immédiatement pour Constantinople. Et lorsque je me mis finalement en route, la guerre avec la Grèce était sur le point de s'achever.

Nous arrivâmes à Belgrade par le train, mais il nous fut impossible de continuer notre voyage par la ligne Nich-Constantinople, qui avait été endommagée la veille par des inondations. Il nous fallut emprunter la ligne Ouskoub [=Skopye]-Salonique, sur laquelle j'eus comme compagnon de voyage un colonel turc, qui rentrait de Bosnie, où il se serait rendu comme instructeur de la cavalerie bosniaque. Il est probable qu'à Tchibéftché [?], où on entrait en territoire ottoman et où l'on contrôla nos papiers [d'identité], on avait, en voyant mon passeport, pris connaissance du fait que j'étais conseiller légiste de la Sublime Porte, et télégraphié au gouverneur de Ouskoub. C'est probablement à la suite d'ordres exprès reçus de lui qu'on commença dès lors à me rendre les honneurs militaires dans chaque gare traversée, ce que je supposai dû au fait [qu'il avait] sans doute cru que j'étais en Roumélie en qualité d'inspecteur politique, au même titre que mon collaborateur Hakki bey, qui était déjà venu à plusieurs reprises comme conseiller juriste de la Sublime Porte.

Lorsque nous arrivâmes à Ouskoub [Skopye], les fonctionnaires délégués à la gare par le gouverneur me prièrent, en son nom, de descendre en ville et de rester avec eux. Mais je leur déclarai que je n'étais pas en mesure de faire une halte à Ouskoub et je continuai ma route vers Salonique. On m'y rendit les mêmes honneurs. Le gouverneur était alors Riza pacha, celui-là même qui fut plusieurs fois ministre de la Justice et dont le fils, Ismet bey (plus tard maire de Constantinople), travaillait dans mon département, au ministère des Affaires étrangères. Riza pacha avait le sentiment que ses fonctions de gouverneur de Salonique s'apparentaient à un exil. Il me reçut avec beaucoup de cordialité et, lorsque je lui eu raconté dans quelles circonstances j'avais quitté Constantinople, il me donna raison et fit immédiatement appeler une voiture découverte pour, en quelque sorte, se montrer avec moi dans tous les coins de la ville. Je restai à Salonique trois ou quatre jours, au cours desquels nous fûmes presque toujours ensemble. Il m'invita aussi à déjeuner à plusieurs reprises.

Il me fut cependant impossible de trouver un train allant de Salonique à Constantinople. Riza pacha me suggéra alors [en vain] de prendre le bateau à vapeur. Le train étant à la disposition des autorités militaires et servant presque exclusivement pour ses transports, nous nous rendîmes auprès du sevkiyat memuri (directeur des transports), Ferik Hüsnü pacha, auquel Riza pacha me recommanda, en lui expliquant qu'il me fallait impérativement aller à Constantinople. Hüsnü pacha accepta volontiers de faire le nécessaire pour régler [le problème]. Effectivement, quelque temps après, il vint nous voir et déclara que les télégrammes avaient été envoyés et que je pouvais prendre le train. Je n'avais pas compris à quoi servaient ces télégrammes, et je demandai à Riza pacha ce qu'avait voulu dire Hüsnü pacha. J'appris alors que le règlement exigeait qu'avant le départ de chaque train le contenu du convoi soit télégraphié à Constantinople, conjointement au palais impérial, à l'Etat-major des armées et au quartier général de l'armée, à Andrinople.

Le consul d'Autriche se trouvait également à la gare, tout aussi pressé de se rendre dès que

possible à Constantinople. Quand il apprit que j'allais partir par le train à quai, il me pria d'intercéder auprès de Hüsnü pacha afin qu'il puisse, lui-aussi, l'emprunter. Je parlai au pacha, qui donna son accord, et nous fîmes route ensemble jusqu'à Constantinople.

Il était tôt le matin lorsque nous arrivâmes à la gare de Sirkedji. Pensant que le sultan avait été informé de mon départ de Salonique, je me rendis sur-le-champ au palais de Yildiz, sans même passer chez moi me reposer un peu ou changer de linge. J'y trouvai le chef des huissiers, Arif bey, qui venait de se lever et s'habilla immédiatement pour aller avertir le sultan, habitué à se réveiller très tôt. A son retour, Arif bey me dit que le souverain avait tout d'abord demandé des nouvelles de mes malades et avait appris avec plaisir la nouvelle de leur guérison. Il avait ensuite voulu savoir ce qu'on pensait ou disait en Europe de la Turquie.

Je donnai une réponse appropriée à cette question pour satisfaire la curiosité du sultan, que Arif bey s'empressa d'aller rapporter à Sa Hautesse. Quand il revint auprès de moi, Arif bey me dit qu'à présent le souverain souhaitait avoir mon avis sur les conditions de paix qu'il fallait imposer à la Grèce. Je dus m'exécuter et je fis un certain nombre de remarques qu'Arif bey alla répéter au sultan. A son retour, il me dit que l'avis que j'avais formulé avait été apprécié par le souverain, et que celui-ci avait ordonné que je le présente par écrit immédiatement. Mais je n'étais pas en état de préparer un mémoire sur une affaire aussi délicate dans la précipitation et sans préparation, notamment dans l'état de fatigue où je me trouvais à la suite de mon voyage. Je demandai donc un délai pour pouvoir me rendre chez moi, me laver, me reposer et travailler avec concentration. Mais le sultan insista pour que je le rédige sur-le-champ, ici même.

Je fus donc contraint de m'asseoir et de préparer le mémoire exigé. La base de mon argumentation était que nous ferions une erreur en profitant de la défaite de la Grèce pour lui imposer des conditions excessives. L'intérêt du pays exigeait que la Turquie vive en paix avec la Grèce et qu'on mette fin une fois pour toute aux conflits qui éclataient sans cesse entre les deux Etats, lesquels engendraient l'émoi chez les diplomates européens, tout en créant un climat dangereux pour l'Empire ottoman. «Il est très facile de se faire des ennemis, dis-je, mais, au contraire, très difficile d'avoir des amis. Si nous souhaitons que la Grèce se lie d'amitié dans la durée, il ne faut pas que nous lui imposions des conditions de paix trop sévères, en gardant en mémoire cette vérité qui dit qu'après les guerres, l'erreur la plus grave que peut commettre un vainqueur est de faire preuve d'une sévérité excessive, qui laisse des germes de haine chez le vaincu, le pousse à refuser la paix et provoque la vengeance». J'avais tout particulièrement insisté sur le point de ne pas occuper ou revendiquer de territoires appartenant à la Grèce, mais, compte tenu du fait qu'elle était l'agresseur, de lui faire payer des dommages de guerre. J'avais également donné quelques conseils, inspirés par des considérations de souveraineté, notamment sur la révision des capitulations, etc., dont l'objectif général était, compte tenu des circonstances, de mettre fin de façon radicale au contentieux subsistant entre les deux pays.

Après avoir transmis mon mémoire, je quittai le palais et je me rendis directement chez moi, à Péra. J'étais encore en train de me laver lorsque mon serviteur m'informa de l'arrivée d'un garde impérial, qui souhaitait me voir. Celui-ci venait directement de la Porte. Il me dit que le sultan avait ordonné que je me rende tout de suite à Yildiz. Nous allâmes ensemble au palais. Cette fois, je

fus conduit dans le mabeyin daireşi, une immense salle dans laquelle je restai complètement seul durant un bon moment, plus d'une heure et demie, sans savoir qui allait venir me parler et de quel sujet. Finalement, le chef de cabinet, Tahsin bey, entra dans la salle et, après m'avoir transmis les salutations du sultan, il m'apprit que le conseil des ministres était convoqué au palais pour examiner les recommandations que j'avais formulées. Tahsin bey ajouta que si j'étais en mesure de faire avaliser par les ministres les suggestions que j'y formulais, le sultan — d'après ses dires — «Ihya etmek (=me ferait prospérer)».

Je fis remarquer que ce service était pour moi un devoir qui rentrait déjà dans les attributions de ma charge et n'avait pas un caractère exceptionnel, qui eut absolument justifié que l'on m'accordât un cadeau particulier en dehors de mes émoluments habituels. En entendant ma réponse, Tahsin bey ne put contenir sa surprise et me dit que personne n'a le droit de faire la moindre remarque sur les honneurs octroyés par le souverain. Puis il partit en riant. Peu après, le grand vizir Khalil Rifat pacha et les ministres se réunirent dans la pièce voisine, le vüzerâ daireşi [=bureau des vizirs], dans lequel je fus également convié. Étaient en outre présents les premier et deuxième secrétaires du sultan, Tahsin et İzzet beys. D'emblée, on fit lire mon mémoire, puis je donnai des explications verbales sur les suggestions que j'avais formulées, en mettant l'accent sur le fait que notre objectif était de conclure une paix durable entre la Turquie et la Grèce, ce qui serait impossible si on ne trouvait pas une solution radicale aux questions donnant lieu à des litiges. Dans la foulée, je suggérai même de soulever l'épineuse question de la Crète, de céder l'île à la Grèce, à condition toutefois qu'en échange on obtienne la région de Thessalie dans laquelle il n'y avait pas de Grecs, mais exclusivement des Koutcho-Valaques et des musulmans, qui ne supportaient pas la souveraineté grecque et qui accepteraient immédiatement la citoyenneté ottomane. Je dis aussi qu'il ne serait pas très habile de refuser la liaison entre les [lignes de] chemins de fer grecques et turques. Je fis valoir qu'en offrant ainsi à la Grèce les moyens de communiquer plus facilement avec l'Europe, nous créions une condition de plus pour, à l'avenir, avoir des relations amicales avec elle, etc.

Depuis le début, et en diverses occasions, j'avais suggéré que nous adoptions une démarche conciliante dans nos litiges avec les Grecs, les Bulgares et les Serbes, et que l'on n'emploie pas de moyens répressifs, qui accentueraient la rupture entre eux et la Turquie et les pousseraient, en définitive, à s'allier les uns aux autres, comme cela allait effectivement se produire plus tard.

Quand j'eus fini de donner mes explications, le ministre des Travaux-publics, Mahmoud Djelaleddin pacha, père de l'ambassadeur à Paris Munir pacha, prit la parole et dit — avec le souci d'être surtout entendu des secrétaires du sultan — que les ministres avaient eux-mêmes eu des échanges de vues sur ces thèses et qu'il était nécessaire de présenter, sur ces bases, un mémoire aux grandes Puissances et de travailler à ce qu'elles acceptent les suggestions avancées. Ainsi, sans longue discussion, mon rapport fut adopté par le conseil des ministres et je me retirai, après en avoir pris l'autorisation du grand vizir.

A peine parvenu à Dolma-Bakhtche, un officier de cavalerie de la garnison de Yıldız rejoignit ma voiture au galop pour m'informer qu'on me demandait, au palais, de revenir immédiatement. J'y retournai. Le grand vizir me reçut personnellement et s'excusa de m'avoir fait rappeler ainsi, car

ma présence n'était plus nécessaire. Des explications qu'il donna, je compris que le sultan avait tout d'abord ordonné que le rapport adopté en conseil des ministres soit mis au point. Ils avaient alors jugé ma présence nécessaire et envoyé après moi l'officier que j'ai mentionné plus haut. Mais ils songèrent ensuite qu'ils pourraient fort bien le faire après être retournés à la Sublime Porte. Ce que le sultan approuva. Il n'y avait donc plus de raison de rester au palais. Le grand vizir me dit qu'ils allaient se réunir à la Sublime Porte et qu'il fallait que j'y fusse également présent. Le soir même se tint la réunion, à laquelle participait en outre le mustéchar du ministère des Affaires étrangères, Artin pacha Dadian. Son objet principal était le mémoire à adresser aux grandes Puissances, à la rédaction duquel je participai aussi, tandis que les ministres s'affairaient, me sembla-t-il, à la rédaction des lettres personnelles à envoyer de la part du sultan aux empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie. Me sembla-t-il, dis-je, car je ne pris pas part à ce travail. J'appris seulement que l'esprit de ces lettres était différent et qu'on y faisait connaître notre intention d'annexer des territoires grecs. Projet dont l'inspirateur principal était le directeur de l'arsenal, Zéki pacha, qui insista toujours sur la nécessité de prendre à tout prix la Thessalie à la Grèce.

Chacun sait maintenant que les grandes Puissances refusèrent le moindre gain territorial. Deux jours après, le sultan souhaita personnellement me décerner l'ordre du Médjidié de première classe.

Après avoir rapporté ces événements, efforçons-nous à présent de faire le lien entre ces faits et ceux qui se produisirent au cours de l'année 1896, lorsque nous fûmes invités, en pleine nuit, avec Nourian et Oundjian effendis, à nous rendre de Kadiköy au palais.

Dans les deux cas, j'avais personnellement refusé d'obéir aux ordres du souverain. Mais dans les deux cas, mon refus d'obtempérer était fondé sur des arguments circonstanciés. L'année précédente, comme la suivante, le sultan Hamid se montra totalement différent de sa réputation d'homme tyrannique, se révélant curieusement indulgent. Je rappelle ces faits pour montrer que dans bien des cas le sultan Hamid ne se comportait pas comme sa réputation [pouvait le laisser supposer]; et que, quoi qu'il fut considéré comme un tyran oppresseur et sans pitié, il respecta toujours les caractères indépendants, ainsi que le montrent, dans une certaine mesure, les deux cas que j'ai évoqués. Ce respect était un de ses traits de caractère les plus constants. Sa réputation contribuait toutefois à donner de lui une image complètement inverse. Ce sont du reste les gens qui l'entouraient qui bâtirent cette réputation, plus que ses propres actes, qui apparaissaient rarement dans leur clarté véritable.

Je me souviens qu'à la même époque une personnalité politique turque de premier plan, Kiamil pacha, qui — après la destitution d'Hamid — participa comme ministre sans portefeuille et conseiller au cabinet formé par Gazi Ahmed Mukhtar pacha, dont je fus moi-même membre, tint les propos suivants, auxquels j'adhère totalement: «Du temps du sultan Hamid, lorsqu'on était en charge d'une fonction, tout le monde était persuadé que nous contribuions à calmer le fauve. Ce qui était absolument faux, car, en vérité, Hamid n'était pas un fauve. Loin d'être un fauve, il avait lui-même peur de ceux-ci. Cette peur, que les gens de son entourage s'efforçaient toujours d'entretenir, l'amena parfois à faire des folies. Mais, chez lui, la folie n'était pas un état permanent. Il la

dominait rapidement. J'en veux pour preuve que, presque systématiquement, lorsqu'il frappait quelqu'un d'une main, il caressait immédiatement le bastonné de l'autre.

CHAPITRE VI

LE CARACTERE SOUPCONNEUX D'ABDUL-HAMID

Un trait marquant du caractère du sultan Hamid était sa suspicion malade. Je ne crois pas qu'il se soit trouvé, parmi les gens l'entourant ou travaillant avec lui, un seul homme auquel il ait accordé, ne serait-ce qu'une seule fois, sa totale confiance. Il se méfiait de ses frères et, généralement, de tous les membres de sa famille. Il n'avait pas confiance en ses conseillers, ses secrétaires, ses huissiers, ses traducteurs, ses ministres et ses ambassadeurs. Il était suspicieux à l'égard des médecins, de tous les fonctionnaires impériaux du palais, des commandants de la garde de Yildiz et même de son astrologue, le célèbre Ebul Khuda.

Un de ses chambellans me raconta, après la restauration de la Constitution, [en 1908], qu'un jour, étant venu auprès du sultan pour lui transmettre une nouvelle importante, il fut soudain comme pétrifié en le voyant écumant de rage. L'ayant à peine aperçu, il lui demanda brutalement, sans même s'intéresser à la raison pour laquelle il était là, ce qu'il pensait d'Ebul Khuda. «Il était évident que c'était l'astrologue qui avait provoqué sa colère. Il me fallait alors répondre sans faute, quoique, voyant son état d'excitation, je ne fusse pas en mesure de dire la moindre chose propre [à le calmer]. Seigneur, ai-je bredouillé, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer Ebul Khuda, mais, durant mon service, j'entends parfois ici et là des avis à son sujet. "Que disent-ils?", me demanda-t-il avec impatience. "Je vous prie de m'excuser, mais ces propos sont tout à fait inconvenants". "Peu importe, peu m'importe", hurla-t-il encore plus impatient. Je fus alors contraint de lui dire que Ebul Khudar était tout bonnement considéré comme un lèche-assiette (flagorneur). J'aurais pu ajouter que tel était également mon avis, mais je m'en gardai. Ce genre d'individus tombaient en disgrâce un jour et étaient rappelés le lendemain, parfois dans une fonction plus élevée. Il n'était donc pas judicieux de se mêler de leurs affaires. Le sultan se prit la barbe dans la main, réfléchit, puis dit: "Ils sont tous comme ça. Ebul Khuda se montre apparemment fidèle à ma personne, car l'assiette qu'on lui offre est grasse. Mais si demain d'autres lui tendent une assiette encore plus grasse, crois-tu que cette fidélité restera intacte?" J'étais embarrassé. Que lui répondre? Fort heureusement, il n'insista pas et me demanda [finalement] pourquoi j'étais venu, ce qui me donna l'occasion de pousser un large soupir de soulagement».

Je suis convaincu que l'huissier n'a rien exagéré en me racontant cette histoire. La suspicion malade du sultan Hamid sera bien sur plus aisément compréhensible si nous rapportons dans quelles circonstances réelles celui-ci accéda au trône, ainsi que les bouleversements effectifs auxquels l'Empire fut soumis durant son règne. Comme je l'ai dit, personne n'échappait à cette suspicion. Je ne fis pas moi-même exception, ainsi que le montre l'histoire suivante:

Le sultan avait pour habitude, chaque vendredi, après les cérémonies du Sélamlık, de recevoir les ambassadeurs qui avaient été tout spécialement invités ou qui se trouvaient à Yildiz incidemment. Peu après la conversion de Garabed Chahbaz effendi²¹, un vendredi, le sultan Hamid reçut l'ambassadeur d'Angleterre, sir Nicolas O'Connors, avec lequel, au cours de la conversation, ils furent amenés à parler entre autre de l'affaire Chahbaz effendi. Sans que nous sachions exactement s'il en était effectivement convaincu ou souhaitait seulement laisser à l'ambassadeur d'Angleterre une bonne impression, le sultan dit: «Je ne fais pas confiance à ce genre d'individus, et je n'ai pas plus de respect pour eux». La conversation roula ensuite sur les fonctionnaires arméniens. Se souvenant de Chahbaz, dont la compétence et les qualités contribuaient à donner une image positive du peuple auquel il appartenait, sir Nicolas marqua son étonnement à l'égard d'un Etat qui n'utilisait pas comme il convenait le peuple arménien, en y recrutant un nombre important de cadres. Le sultan Hamid lui répliqua qu'au contraire, il était lui-même très bien disposé vis-à-vis des fonctionnaires arméniens et qu'il souhaitait sincèrement que leur nombre augmentât. «Tous mes biens personnels sont du reste administrés par des Arméniens», ajouta-t-il, faisant référence aux ministres arméniens qui se succédaient les uns aux autres, de temps en temps, à la direction de son Trésor. «Mais, dit-il, je ne vois pas beaucoup d'Arméniens susceptibles d'être recrutés». «Oh, sire, dit l'ambassadeur, il ne faut pas juger sur le nombre, mais sur la qualité. Il faut convenir qu'il y a aussi parmi eux des gens valables...».

CHAPITRE VII

COMMENT ECLATA LA GUERRE ITALO-TURQUE

Durant l'été de 1911, étant en vacances en Europe, j'eus l'occasion de passer à Turin, où se tenait cette année-là une exposition. Maîtrisant plus ou moins bien l'italien, je fis, dès mon arrivée, monter la presse du jour et je constatai avec stupeur que tous les journaux, notamment ceux édités par le parti au gouvernement de M. Giolitti, avaient publié des articles extrêmement sévères à l'égard de la Turquie sur plusieurs colonnes ou avec de gros titres à la une.

J'avais bien remarqué qu'il régnait dans les ports une atmosphère exceptionnellement tendue. Dans ses relations extérieures, pour le moins maladroitement, le régime jeune-turc avait tout particulièrement irrité le gouvernement italien, avec lequel éclataient quotidiennement de nouveaux différends, sans que ceux-ci fussent jamais réglés. Mais un mécontentement aussi unanime de l'ensemble de la presse italienne devait nécessairement avoir des racines plus profondes, et il ne faisait guère de doute qu'il était susceptible de provoquer un conflit majeur, au moment précis où le nouveau régime instauré en Turquie, dont la survie était indispensable, notamment pour le peuple, avait le plus grand besoin, pour se renforcer, de la paix et devait échapper à tous soucis extérieurs.

Le lendemain, visitant la partie turque de l'exposition, je demandai au commissaire ottoman, Ali Rıza bey, que signifiaient ces articles dans la presse italienne. Celui-ci me répondit qu'elle employait déjà depuis un certain temps ce ton sévère et que ces derniers jours l'esprit des articles

avait pris une tournure carrément hostile. «N'avez-vous rien fait pour éviter ce genre d'articles?», lui ai-je demandé. «Non, me répondit Ali Riza bey, nous n'avons reçu aucun ordre dans ce sens de notre ambassadeur à Rome. De plus, je ne suis pas moi-même fonctionnaire à vocation politique». «Tout de même, dis-je, il doit être possible d'en parler dans des cercles restreints, de se mettre en contact avec la presse et de travailler à surmonter ces problèmes en réduisant les incompréhensions». «Vous avez raison, mais l'occasion ne s'est pas présentée». Avant de quitter l'exposition, je revis Ali Riza bey et je lui indiquai que je souhaitais parler de cette affaire avec les directeurs des quelques journaux les plus influents, et je le priai de me mettre en contact avec eux, notamment avec le directeur de la Stampa, quotidien [du parti] du premier ministre, M. Giolitti.

Je savais que mon nom était plus ou moins connu dans les milieux politiques italiens, surtout depuis l'affaire de la Bosnie-Herzégovine, dans le règlement de laquelle j'eus un rôle important en qualité de délégué du gouvernement ottoman. C'est évidemment pour cela que le directeur de la Stampa accepta bien volontiers de répondre à mon invitation et vint immédiatement me rendre visite. D'emblée, j'abordai le sujet relatif aux articles anti-turcs [parus] dans la presse italienne, et notamment dans la Stampa, en lui faisant part de la peine qu'ils me causaient et en signifiant qu'ils risquaient de créer un fossé de jour en jour plus profond entre les deux pays et de rendre impossible une compréhension mutuelle, indépendamment des autres problèmes en suspens, qui pourraient bien sûr être réglés avec un peu plus de bienveillance. Le directeur de la Stampa me répondit que la politique actuellement mise en œuvre par le gouvernement jeune-turc n'inspirait malheureusement pas l'espoir de voir les choses se régler amicalement. «Mettons de côté, ajouta-t-il, les problèmes internes à la Turquie, qui malmène l'honneur du gouvernement italien depuis des mois, avec des procédés inadmissibles. En Tripolitaine, les autorités turques ont instauré une situation tellement intolérable pour nous, qu'il me paraît maintenant difficile de trouver une solution pacifique. Croyez bien que les choses sont arrivés au point que l'Italie, aux abois, va se voir contrainte de recourir à d'autres métho-des». «Allez-vous faire la guerre?», ai-je demandé. «Je crains que ce ne soit pour l'Italie le seul moyen restant. Si les choses demeurent dans l'état actuel, nous allons envoyer un corps expéditionnaire en Afrique, à Tripoli». «Mais, dis-je, la population locale... Ne la prenez-vous pas en compte?... Elle ne va probablement pas vous souhaiter la bienvenue». «En aucune façon, renchérit le journaliste italien. Nous avons fait réaliser une enquête secrète sur place... Il n'y a rien à craindre de la population. Tout le monde est mécontent des autorités turques. Cinq mille mollahs enturbannés ont même signé une pétition, dans laquelle ils prient les Italiens d'expulser les Turcs et de venir gouverner le pays à leur place». Je répondis: «Quelle signification peut bien avoir ce genre de pétition. Je ne crois pas que les signataires de cette pétition soient de véritables mollahs. Mais vous auriez bien pu ramasser dix mille signatures, voire plus encore, au lieu des cinq mille, si vous aviez dépensé quelques milliers de liras supplémentaires. En outre, même si nous ignorons les réactions que pourrait avoir en Orient ce type de guerre, c'est-à-dire mettre en danger la paix générale, vous avez des intérêts considérables en Turquie, dont la défense vous condamne à rechercher une solution pacifique». «Nous n'avons aucune inquiétude de ce côté-là», me dit le directeur de la Stampa. «Nous avons interrogé la Chambre de commerce italienne de Constantinople et il nous a été répondu que si la guerre ne durait pas plus de trois mois, aucun de nos intérêts ne serait menacé».

Cette entrevue m'irrita beaucoup. Les déclarations du directeur de la Stampa, notamment celles relatives à une enquête officielle menée auprès des populations de Tripolitaine et à la Chambre de commerce italienne de Constantinople, me firent craindre une réelle volonté de l'Italie d'entrer en guerre. C'est pourquoi j'écourtai mes vacances et retournai immédiatement à Constantinople pour informer le gouvernement de la situation. Le grand vizir était alors Hakki pacha, avec lequel j'ai collaboré durant onze ans à Bab-i Ali comme conseiller légiste du ministère des Affaires étrangères. A mon retour à Constantinople, le premier visiteur que je reçus fut le ministre de l'Education, le sénateur Abdulrahman Cherif bey, un des intimes de notre foyer, qui venait sans formalité, restant souvent à déjeuner. Il jouait fort bien aux échecs. A table, Abdulrahman Cherif bey me demanda pourquoi j'avais interrompu mes vacances. Je lui expliquai le problème, sans lui dissimuler mes craintes sur les intentions italiennes, et la raison de mon retour, qui était notamment de discuter de la situation avec Hakki pacha. Je le priai de lui en parler également, afin qu'une solution soit trouvée au plus vite. Abdulrahman bey ne manqua pas d'effectuer cette commission. Mais, comme il me le confirma [plus tard], Hakki pacha en rit et l'assura qu'il était informé de toute cette cacophonie, mais qu'il ne fallait pas accorder d'importance à celle-ci; qu'il avait été ambassadeur à Rome un bon moment; qu'il connaissait bien les Italiens; que de temps en temps ils s'excitaient, criaient et menaçaient perpétuellement d'attaquer, puis se rasseyaient gentiment à leur place. C'est un feu de copeaux, dont l'embrasement et l'extinction ne font qu'un.

Il me fit du reste le même type de réponse lorsque je lui parlai moi-même. «Mais, dis-je, l'affaire me semble bien différente cette fois-ci. Il y a des préparatifs officiels sérieux: ils ont pris contact avec la population de Tripolitaine; ils ont pris des renseignements auprès de la Chambre de commerce italienne de Constantinople. Par ailleurs, le ton de leur presse, l'atmosphère d'enthousiasme perceptible dans les ports sont des faits d'une nature qu'on ne peut pas qualifier de kuru sikhi. Insouciant et nonchalant, comme toujours, Hakki pacha me rassura: «Ne vous en faites pas, ils ne feront rien. Je connais bien ce peuple. Soyez certain que vous avez fait une erreur en interrompant vos vacances». Les assurances qu'Hakki me fournit ne me rassurèrent aucunement. Les craintes que je nourrissais à l'égard des intentions italiennes restèrent vives, et, pour soulager ma conscience, j'en parlai également avec le président du Conseil d'Etat, le militant ittihadiste bien connu Khalil bey. Cette rencontre n'eut pas plus de résultats. A Thérapia, où j'étais allé en villégiature cette année-là, je rencontrai, au cours d'une réunion familiale qui se tenait le soir, l'ambassadeur d'Italie à Constantinople, M. de Martino. Au cours de la conversation, je lui dis que j'avais eu l'occasion de visiter l'exposition de Turin et que j'avais constaté le ton anti-turc de nombre d'articles dans la presse italienne. Profitant de l'occasion, M. de Martino se plaignit vivement du gouvernement jeune-turc. «Sachez, dit-il, qu'il y a vingt-et-une questions en suspens, dont aucune ne trouve de solution, malgré tous mes efforts». Puis, il me les énuméra une à une, s'appesantissant notamment sur le cas d'une fillette italienne islamisée à Adana, ajoutant qu'il avait accompli de multiples requêtes afin que, compte tenu de l'âge de la jeune fille, celle-ci soit rendue à ses parents. Mais toutes ces réclamations étaient restées sans effet.

La situation se détériora progressivement. Un soir, une lettre urgente de l'ambassade italienne arriva à Bab-i Ali, adressée au grand vizir Hakki pacha. Cette missive avait été amenée de nuit à Bab-i Ali, puis immédiatement transmise à Hakki pacha, qui était ce soir-là invité chez Robilant

pacha, entouré de femmes superbes et sur le point de commencer une partie de bridge. Hakki jeta un coup d'oeil sur l'enveloppe, vit qu'elle provenait de l'ambassade d'Italie et, songeant qu'il s'agissait encore d'une de ces requêtes que l'ambassade lui adressait sans arrêt, il ne lui prêta pas d'importance et, pour éviter une interruption de la partie, la mit dans sa poche sans l'ouvrir.

Ce n'est que le lendemain qu'il en prit connaissance. Il s'agissait d'une tentative de la dernière chance, effectuée par l'ambassadeur italien sous forme de quasi-ultimatum, pour régler les problèmes en suspens d'ici le matin, faute de quoi il avait reçu ordre de son gouvernement de demander immédiatement ses passeports et de quitter Constantinople. Hakki pacha regarda sa montre. Le délai imparti s'était déjà écoulé. Il s'habilla donc rapidement, se jeta dans sa voiture et fonça à Bab-i Ali pour se concerter avec ses conseillers. Mais il était bien tard. Peu après, M. de Martino vint à Bab-i Ali demander ses passeports. Le soir même, la nouvelle d'un débarquement italien en Afrique, en Tripolitaine, parvenait à Constantinople. La guerre italo-turque commençait.

Le jour suivant, une réunion se tint au palais impérial, sous la présidence du sultan Rechad, au sujet des informations reçues, qui avaient provoqué la surprise à Constantinople. Nombre des membres participant à la réunion marquèrent leur mécontentement à l'égard de Hakki, accusant sa lenteur à réagir. Ceux qui étaient informés des suggestions que j'avais faites ne se privèrent pas non plus de les évoquer. Ainsi, lorsque Hakki pacha arriva au palais, une atmosphère particulièrement hostile s'était déjà créée à son encontre. Ayant compris le problème, il se tourna vers le sultan et dit: «Majesté, dans le temps et dans ce genre de situation, le souverain du pays avait une chose simple à faire: ordonner que le grand vizir soit décapité et c'est ainsi que cela se passait. A présent, grâce à Dieu, les souverains sont plus magnanimes et règlent ces problèmes par d'autres moyens. Il ne me reste plus, dans ces circonstances, qu'à m'en remettre à vous et à adresser au pied du trône de Sa Hautesse la démission du cabinet».

C'est ainsi que le conseil [dirigé] par Hakki pacha tomba et que le sultan Rechad confia à Kutchuk Saïd pacha le soin de former le nouveau cabinet.

CHAPITRE VIII

DESACCORDS AVEC KUTCHUK SAID PACHA

Comme beaucoup, au moment de la chute de Hakki pacha, j'avais totalement perdu mes illusions à l'égard des Jeunes-Turcs. Les promesses libérales et généreuses qu'ils prodiguèrent sans compter dans leur déclarations publiques m'avaient enthousiasmé un certain temps. Mais, avec le temps, je finis par acquérir la conviction profonde que toutes leurs déclarations n'étaient que duperie et qu'ils poursuivaient secrètement d'autres objectifs, auxquels il était impossible d'adhérer ou de coopérer.

Il ne s'agit pas ici de s'étendre sur ces objectifs. Il faut reconnaître que lorsque les Ittihadistes destituèrent le sultan Hamid, en avril 1909, ils conservèrent, durant les années qui suivirent, les

fonctionnaires de l'ancien régime ayant une certaine réputation et connus pour être honnêtes. C'est avec eux que les conseils [des ministres] successifs furent principalement formés. Il est vrai qu'ils n'avaient rien à y perdre, puisqu'ils avaient toujours le dernier mot. A cette époque, il était encore admis — la tradition en était conservée — d'inclure un Arménien et un Grec dans le conseil des ministres. Suivant cette tradition, Kutchuk Saïd pacha, qui avaient été nommé grand vizir après la chute de Hakki pacha, m'invita à la Sublime Porte et me pria d'accepter le poste de ministre des Affaires étrangères, qu'il avait, dit-il, «gardé libre en songeant à moi». Je savais que Saïd pacha avait déjà désigné ses autres ministres et que parmi eux se trouvait un groupe d'Ittihadistes, notamment Khalil et Khayri beys. Il était évident que ces Ittihadistes lui avaient été imposés par le parti. Mais comme je considérais tout à fait impossible de collaborer avec les Ittihadistes, je refusai le poste qui m'était proposé, en disant: «Pacha, j'aurais accepté votre proposition si le conseil en formation avait été effectivement composé de personnalités impartiales et honnêtes». Mon refus lui fut naturellement désagréable, sans doute et surtout parce que je lui devais d'avoir été, à un moment donné, élevé à la charge de conseiller légiste de la Sublime Porte, et qu'il s'attendait, au moins par reconnaissance, à ce que j'accepte sa proposition. Il tenta donc de me convaincre encore une fois, en me rappelant qu'à l'égard de la politique que la Turquie devait mettre en oeuvre, nous avions le plus souvent eu tous deux les mêmes points de vue — ce qui est globalement exact — et qu'une collaboration entre nous serait extrêmement fructueuse. «Actuellement, notre principal objectif doit être, dit-il, d'inspirer confiance à l'Europe: c'est ainsi que nous trouverons notre salut». Sachant fort bien que cet objectif me tenait beaucoup à cœur, il ajouta: «Je suis pour ma part profondément convaincu que votre présence au sein du conseil, comme ministre des Affaires étrangères, sera pour nous la meilleure garantie de parvenir absolument à cet objectif». Je lui répondis que cela ne serait possible que dans le cas où il n'y aurait pas, au sein du conseil, de militants ittihadistes, qui ne manqueraient pas d'entraver notre démarche. Loin de contribuer au renforcement de l'image du conseil aux yeux de l'Europe, bien au contraire, il vont la ternir». Saïd pacha ne chercha pas à réfuter la véracité de ma remarque, mais me confia que, dans les circonstances actuelles, il lui était impossible de se séparer des cercles ittihadistes intégrés dans le conseil.

Puis, sans me laisser le temps de dire quelque chose, il ajouta: «Sous l'ancien régime, notre activité principale consistait à donner satisfaction au sultan Hamid. Toute autre chose, même des problèmes essentiels, restaient au second plan. Notre tâche aurait pu, ne serait-ce qu'en partie, être simplifiée si nous avions su ce qui était susceptible de contenter le sultan. Personnellement, au cours de ma longue carrière, je ne me souviens pas avoir jamais été assuré à cet égard. Habituellement, nous nous mettions d'accord sur les affaires courantes en soirée et travaillions en conséquence. Mais, au matin, nous constatons que le vent avait changé. Il n'était même plus question des affaires pour lesquelles nous avions péniblement trouvé un consensus la veille. On me reprochait de ne pas avoir une direction cohérente et d'être opportuniste. Mais, dans ces conditions, était-il possible de ne pas apparaître comme un opportuniste? Il fallait contenter le sultan: c'était la seule direction à suivre. Or, il n'était pas possible de le satisfaire, car il était entouré de «conseillers» bouffons, [se recrutant] parmi les courtisans du palais, les personnalités officielles et, même, au sein des ambassades européennes, qui ne jouaient pas sur la même

branche».

«Mais maintenant, il n'y a plus d'Hamid», fis-je remarquer. Saïd pacha bondit de sa chaise et me regarda un bon moment. Puis, en me fixant toujours, dit: «Oui, il n'y avait alors qu'un Hamid. Mais à présent, savez-vous en vérité combien d'Hamid se trouvent autour de nous?»

Pour la première fois, ce jour-là, j'entendis de sa bouche cette phrase, qui se diffusa sans cesse, passant même dans la littérature.

Saïd pacha parla encore un moment, en cherchant à me convaincre. Mais je restai ferme dans mon refus, qui trouva un écho à l'extérieur, dans les milieux ittihadistes, sur lesquels, bien évidemment, il ne fit pas le meilleur effet. Saïd pacha ne leur avait pas caché que la véritable raison de mon refus était la présence de ministres ittihadistes dans le conseil. Leur mécontentement se traduisit même, chez certains d'entre eux, par une haine tenace, lorsque les opposants Itilâfistes — malgré ma volonté de ne pas voir mon nom mêlé aux luttes partisanses — exploitèrent largement l'affaire pour déstabiliser leurs adversaires.

Quant à Saïd pacha, ainsi que je l'avais présumé, il ne résista pas longtemps. Il ne parvint pas à trouver un point d'accord pour la paix avec l'Italie, car pour cela il aurait été nécessaire de faire des concessions, et les Ittihadistes étaient fermement opposés à la moindre de celles-ci. Quelques mois plus tard, la position politique de l'Empire s'affaiblit à tel point que, d'une part, les Etats balkaniques scellèrent une alliance militaire secrète, afin de prendre le contrôle des possessions turques d'Europe, et que, d'autre part, les Albanais eux-mêmes, mécontents des moyens de répression mis en oeuvre contre eux sur ordre des Ittihadistes, se révoltèrent et organisèrent des manifestations de protestation dans plusieurs villes importantes, auxquelles participèrent, ici et là, quelques contingents de l'armée ottomane.

Kutchuk Saïd pacha se vit contraint de céder devant les problèmes intérieurs et extérieurs, accentués par les sérieux remous qui se manifestèrent au sein même de l'armée, et démissionna au début du mois de juillet 1912. Les procès verbaux des séances du Parlement ottoman de l'époque montrent bien tous les conflits que Saïd pacha eut à gérer avec les différents courants de l'opposition. Conflits qui permirent à ces derniers de démontrer systématiquement que le conseil, tel qu'il était constitué, c'est-à-dire avec la participation des Ittihadistes, était dans l'incapacité absolue de trouver des solutions satisfaisantes aux inquiétants problèmes du moment et de sauver l'Empire de dangers imminents.

Je n'avais pas de raisons particulières d'estimer Saïd pacha, bien que je lui doive la plupart des promotions que j'eus dans ma carrière. Cet homme très sensible aux honneurs songeait uniquement à lui-même lorsqu'il sautait d'une branche à l'autre, et laissait bien souvent tomber ses collaborateurs, qui payaient habituellement pour ses propres erreurs. Durant la période hamidienne, il me mit moi-même à plusieurs reprises dans de pénibles situations, et c'est par une chance inouïe que je ne fus pas écrasé. Cependant, puisque l'occasion m'en est donnée, je n'hésite pas à affirmer que Kutchuk Saïd pacha était une personnalité de grande valeur. Il était bien sûr impossible d'adhérer à son action politique, mais il n'était pas non plus possible d'ignorer les qualités exceptionnelles dont il faisait preuve dans l'accomplissement de ses fonctions. La plus remarquable était la suivante: aussi difficile que fût la situation dans laquelle il était appelé à

prendre ses fonctions — Hamid songeait presque toujours à lui dans ce genre de circonstances —, il parvenait immédiatement à reprendre en mains les choses, sans perdre son sang froid, comme s'il était arrivé aux affaires dans une période de grand calme.

Il est vrai qu'il lui arriva parfois d'être contraint d'abandonner sa charge dans des circonstances encore plus confuses qu'au moment où il avait pris ses fonctions. Mais ceci était quasiment inévitable à l'époque hamidienne, au cours de laquelle aucun grand vizir ne put orienter les affaires à sa guise. Parmi les hommes d'Etat turcs, il était probablement la personnalité ayant la culture la plus multiforme. Il avait une très belle bibliothèque, qu'il enrichissait perpétuellement. J'avais moi-même une riche collection de livres, mais bien souvent, pour étudier le moindre problème, j'avais besoin de sa bibliothèque. A chaque fois que je m'y rendais et qu'il n'était pas absent de sa demeure, je le trouvais plongé dans les livres et il nous arrivait parfois de travailler ensemble durant un long moment.

Le sultan Hamid n'aimait pas Saïd pacha, mais il était souvent contraint de lui transmettre la direction des affaires, et le nommait grand vizir en gémissant: «Celui qui tombe à la mer s'accroche même au serpent...». Saïd pacha lui-même rappelait cette phrase en riant.

Lorsque, après avoir eu un grave désaccord avec le palais, il se réfugia à l'ambassade britannique et n'en sortit que lorsque ses conditions furent acceptées, le sultan lui pardonna, bien que cet acte tout à fait illégal ait profondément atteint son amour propre. Saïd pacha ne trouvait pas étonnante cette indulgence. Bien évidemment, me dit un ami, il lui avait pardonné en pensant qu'il risquait à l'avenir de tomber une nouvelle fois à l'eau et qu'il aurait alors besoin de s'accrocher au serpent. Ainsi, en juillet 1908, lorsque, sous la pression de l'armée insurgée de Roumélie, Hamid se vit contraint de céder et de rétablir la Constitution ottomane, il fit immédiatement appel à Saïd pacha comme grand vizir.

CHAPITRE IX

Comment nous avons réussi à ramener de Salonique à Constantinople le sultan destitué

Notre conseil [des ministres], placé sous la présidence de gazi Ahmed Mukhtar pacha, avait décidé de rester sur la défensive sur les fronts grec et serbo-croate, et de concentrer toutes nos capacités offensives contre la Bulgarie. Jusqu'à l'écrasement des forces bulgares, la Turquie pouvait perdre une partie de la Roumélie. Mais, une fois les Bulgares défaits, pas plus la Grèce que la Serbie ou la Croatie ne pourraient résister à l'assaut de l'armée turque victorieuse, qui serait non seulement en mesure de libérer les régions occupées, mais pourrait également pénétrer sur le sol ennemi.

Le grand vizir Ahmed Mukhtar pacha, le général en chef Nazim pacha et le cheïkh-ul Islam Djemaleddin effendi, à l'occasion d'un échange de vues avec le sultan, au palais, avaient mis au point ce plan. Mais un sujet de préoccupation avait immédiatement éclaté: Salonique, où les Turcs n'avaient que 20 à 25 000 soldats, se trouverait alors être une des villes les plus menacées, car les

Grecs pourraient très vite parvenir jusqu'aux portes de la ville avec leur armée de 75 000 hommes, qui seraient évidemment épaulés par les navires de guerre grecs sur la face maritime. La chute de la cité ne tarderait pas, d'autant qu'il était impossible d'envoyer des renforts pour sa défense, ce qui aurait affaibli le front bulgare.

Toutefois, durant l'échange de vues qui eut lieu, ce n'est pas tant le [risque] de voir la ville tomber qui avait causé quelques soucis, mais le cas d'Abdul-Hamid. L'ex- sultan, exilé à Salonique et vivant dans la villa Alatin avec une dizaine de ses femmes, pouvait en effet s'avérer un inconvénient majeur s'il venait à tomber aux mains des Grecs. Sans tenir compte de l'aspect moral du problème, qui pourrait avoir un certain poids sur le [déroulement] des événements et des négociations, il y avait surtout, chez le sultan Rechad et ses conseillers, l'appréhension due au risque d'intrigues politiques. Abdul-Hamid avait encore de nombreux partisans. Tous les mécontents du nouveau régime pourraient rapidement se rassembler autour de lui. Les puissances étrangères auraient la possibilité de jouer un rôle dans ces intrigues. Face à ces probabilités, le sultan et ses conseillers décidèrent de faire revenir Abdul-Hamid à Constantinople dans les délais les plus brefs. C'est dans ce sens qu'ils télégraphièrent immédiatement au gouverneur de Salonique, pour qu'il se rende personnellement auprès de lui, expose la situation et travaille à accélérer son départ, car, d'un jour à l'autre, les événements pouvaient se précipiter et rendre son transfert impossible.

Le gouverneur exécuta avec diligence les ordres qui lui avaient été donnés. Mais Hamid refusa de partir. «Je suis très tranquille ici, dit-il. Je ne souhaite pas rentrer à Constantinople». Le gouverneur lui expliqua en vain quelle était la situation, le danger qu'il y avait de voir la ville tomber et pour lui la probabilité d'être fait prisonnier. Toutefois, aucun propos ne réussit à le convaincre. Méfiant comme il était, Hamid craignait sans doute la présence d'un piège sous tout cela. Il ne voulait pas croire que les Grecs, qui avaient, sous son règne, subi une défaite aussi cuisante de la part de l'armée turque, sans même pouvoir résister où que ce fut, étaient dorénavant en mesure de vaincre les troupes turques et de prendre Salonique.

Le gouverneur s'empressa de transmettre l'information à Constantinople, où les soucis reprirent le dessus. Gazi Ahmed Mukhtar et Nazim pacha informèrent le sultan Rechad de ce qui s'était passé et cherchèrent en vain un moyen de résoudre cette question épineuse. Les jours passaient, Il n'était déjà plus possible d'emprunter les moyens de transport par voie de terre, tandis que la mer était, de jour en jour, de moins en moins sûre en raison des opérations des navires de guerre grecs. A tout instant, l'armée grecque pouvait arriver devant Salonique et il n'y avait aucun espoir de voir la ville résister bien longtemps.

Un ou deux jours plus tard, le sultan Rechad invita au palais le conseil des ministres et la famille impériale pour un échange de vues sur la situation nouvelle. J'étais également présent en qualité de ministre des Affaires étrangères. Au cours de la réunion, Ahmed Mukhtar pacha, Nazim pacha et le cheïkh-ul Islam Djemaleddin effendi s'isolèrent dans un coin, avec un air particulièrement contrarié, et commencèrent à discuter entre eux. Les voyant si préoccupés, je m'approchai et leur demandai ce qui se passait. J'appris alors, par les informations qu'ils me communiquèrent, qu'Abdul-Hamid avait refusé de s'éloigner de Salonique, et ne cachèrent pas qu'ils ne voyaient pas le moyen de le ramener à Constantinople pour écarter le danger. «Mais, dis-je, il est facile de

régler cette affaire». Ils me regardèrent tous trois avec étonnement. Leur regard témoignait tout à la fois de leur impatience et de leur incrédulité. «L'ex-sultan, ajoutai-je, viendra immédiatement à Constantinople si la requête est faite au nom de son ami l'empereur d'Allemagne et si son transfert se fait sur l'escorteur de l'ambassade allemande, que les Grecs ne pourront pas arrêter en route ou saisir. Un ou deux des gendres d'Abdul-Hamid pourraient se rendre, sur l'escorteur, à Salonique, lui dire que l'empereur d'Allemagne craint qu'il ne soit fait prisonnier par l'ennemi, et qu'il lui a tout spécialement envoyé l'escorteur de l'ambassade pour le transférer en toute sécurité à Constantinople. Dans ces conditions, je ne pense pas qu'il persiste dans son refus».

Les trois ministres poussèrent un grand soupir, car cette méthode leur parut particulièrement opérationnelle et plausible. «Mais, leur ai-je dit, il faut opérer très vite. Les navires de guerre grecs peuvent en effet entreprendre d'un jour à l'autre le blocus de Salonique, et il sera alors impossible de faire entrer l'escorteur dans le port, sans compter que la ville peut être prise». Il est certain que le temps manquait pour télégraphier à Berlin et obtenir les autorisations nécessaires. Il fallait absolument régler l'affaire sur le champ avec l'ambassade allemande à Constantinople, ce qui n'apparaissait pas facile à Ahmed Mukhtar pacha.

«Je réglerai cette affaire», dis-je, et je quittai immédiatement le palais pour Bab-i Ali, où je convoquai le secrétaire général du ministère, Edhem bey, auquel j'expliquai le problème, en lui demandant de se rendre immédiatement à l'ambassade d'Allemagne pour y présenter la situation, en mettant l'accent sur l'urgence de cette affaire, et demander, en son nom, que l'escorteur de l'ambassade soit mis à disposition sur le champ, afin d'amener à Salonique les gendres-pachas, chargés de faire venir Abdul-Hamid à Constantinople.

Je recommandai également à Edhem bey que, au cas où l'ambassadeur ferait des difficultés, il lui dise qu'il n'était pas possible de ramener l'ex-sultan par voie terrestre et que, par mer, il n'était pas non plus possible de le faire, car les Grecs pourraient arraisonner le bateau, l'inspecter et prendre en otages tous les citoyens turcs s'y trouvant. Mais que, par contre, ils ne pouvaient pas s'approcher du navire de l'ambassade allemande. Je lui donnai par la même occasion une lettre personnelle adressée à l'ambassadeur, dans laquelle je le priais de réserver un accueil favorable à la requête que notre secrétaire général allait lui adresser et, autant que possible, de donner une réponse rapide à celle-ci.

L'ambassadeur d'Allemagne était alors le baron Wangenheim. C'était un homme d'un caractère distant, arrogant et dominateur, difficile à manoeuvrer dans toutes les affaires un tant soit peu importantes qui lui étaient soumises. Mais, lorsqu'il s'agissait de problèmes mineurs, apparaissant comme des formalités courantes, il ne faisait pas systématiquement preuve de mauvaise volonté, ne souhaitant pas user du crédit d'autorité dont il disposait pour des affaires sans importance. C'est la raison pour laquelle je ne m'étais pas directement impliqué et que j'avais fait adresser la requête par le truchement de notre secrétaire général, comme s'il s'agissait d'un problème courant. J'avais néanmoins envisagé que Wangenheim pût se sentir obligé d'en référer à Berlin. Je recommandai donc à Edhem bey de bien dire au baron Wangenheim que l'affaire était à ce point habituelle, mais si urgente, que l'ambassadeur était en mesure de prendre lui-même l'initiative de la régler, persuadé que l'empereur Guillaume apprécierait tout particulièrement cette initiative.

Comme je l'avais supputé, le baron Wangenheim avait déclaré qu'il n'avait personnellement aucune objection, mais qu'il devait en référer à Berlin et demander des instructions à ce sujet. Puis, voyant qu'Edhem bey insistait, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'urgence de l'affaire, il avait ajouté: «Ce n'est pas grave. Je vai envoyer un télégramme à Berlin et, comme je suis certain que la réponse ne sera pas un refus, je vais, sans l'attendre, faire le nécessaire pour que le Loreley appareille dès ce soir pour Salonique».

Edhem bey revint immédiatement à Bab-i Ali pour m'informer du résultat de ses démarches. Nous avions, jusqu'au soir, un délai de quatre heures pour faire les préparatifs nécessaires. Assuré que le baron Wangenheim respecterait effectivement la promesse qu'il avait faite, j'informai le grand vizir du succès de la démarche. Celui-ci se rendit alors au palais pour en informer le sultan Rechad. Les gendres Chakir et Haydar pachas furent convoqués sur le champ au palais et reçurent l'ordre de se préparer à partir le soir même à Salonique.

Après avoir reçu cette nouvelle, étant absolument persuadé que le Loreley appareillerait à l'heure voulue, je m'en retournai directement chez moi et je me couchai bien vite pour me reposer des fatigues de la journée. Un peu après minuit, on frappa à ma porte. Le capitaine du Loreley et le conseiller de l'ambassade d'Allemagne demandaient instamment à mon serviteur de me réveiller tout de suite, en insistant sur le fait qu'ils étaient venus pour une affaire de la plus grande urgence. Lorsque le majordome me fit part de la chose, j'eus un mouvement nerveux, car j'étais persuadé qu'à cette heure-là le Loreley était déjà en route. Sans m'habiller, je descendis au salon, où le capitaine de l'escorteur, prenant la parole, me dit qu'étant directement sous les ordres de l'empereur Guillaume, il ne pouvait pas prendre la responsabilité d'une telle mission sur une simple demande de l'ambassade. Sans répondre directement à son objection, je lui dis: «Mais vous auriez déjà dû appareiller. Ne savez-vous donc pas que les événements sont sur le point de se précipiter et que d'une heure à l'autre cette mission peut s'avérer impossible à accomplir. Vous auriez dû partir ce soir, comme il a été décidé. Cinq à six heures se sont écoulées et vous êtes encore là». «Mais, renchérit-il, il n'est pas possible de prendre la responsabilité d'une telle mission sans en avoir reçu l'ordre de Berlin». «Vous faut-il donc à tout prix des ordres pour toutes les missions que l'empereur Guillaume ne peut qu'approuver. Avez-vous songé, ne serait-ce qu'un moment, [à ce qui se produirait] si, soudain, Salonique venait à être prise et si Abdul-Hamid venait à être fait prisonnier par nos ennemis. Le premier peiné serait l'empereur Guillaume lui-même. Que va-t-il penser lorsqu'il apprendra qu'un capitaine allemand était en mesure d'éviter ce drame, mais ne l'a pas fait? Je vous en prie, il n'y a pas de temps à perdre, nous sommes déjà en retard, appareillez au plus vite».

Le capitaine me fit alors une autre objection: «Bien, j'irai et je récupérerai Abdul-Hamid, que je dois ramener à Constantinople. Mais, si au cours du voyage il insiste pour ne pas aller à Constantinople et [souhaite] se rendre dans un autre lieu, que dois-je faire?»

Je lui assurai que l'ex-sultan ne voudrait pas aller ailleurs qu'à Constantinople, car Abdul-Hamid n'était pas homme à s'engager dans une telle aventure. Sachant fort bien cela, j'ajoutai que s'il souhaitait vraiment se rendre ailleurs, en Allemagne par exemple, il pouvait l'emmener, puisqu'il n'était pas prisonnier et totalement libre.

Je finis par convaincre le capitaine, qui dit: «Puisqu'il en est ainsi, bien, j'en prends la responsabilité». Et, après m'avoir salué militairement, il me fit ses adieux en m'assurant qu'il allait appareiller sur-le-champ, sans plus perdre de temps.

Le Loreley parvint à Salonique sans le moindre incident. Les gendres Chakir et Haydar pachas se rendirent immédiatement auprès d'Abdul-Hamid, à la villa Alatin, et l'informèrent du fait que l'empereur Guillaume en personne souhaitait qu'il parte tout de suite pour Constantinople, pour éviter d'être fait prisonnier par les Grecs. Ils lui indiquèrent également que, pour assurer la sécurité de son transfert, l'empereur d'Allemagne avait envoyé tout spécialement le Loreley à Salonique et que c'est à son bord qu'ils allaient partir. Comme je l'avais supposé, Abdul-Hamid n'opposa plus de résistance, bien qu'il ait eu du mal à accepter l'idée que les Grecs étaient devenus puissants au point que Salonique fût menacée de tomber entre leurs mains. Sur le chemin du retour à Constantinople, il ne cacha pas sa stupeur au capitaine du Loreley, qui lui expliqua comment s'était constituée l'alliance balkanique, tandis que les pachas, ses gendres, l'informèrent du déroulement de la guerre.

La barbe dans la main, Abdul-Hamid écoutait avec étonnement, ne voulant pas croire [à tout cela]. «Quelle chose étrange, dit-il finalement, ne s'est-il pas trouvé, dans l'immense Empire ottoman, un seul homme capable d'exploiter la haine séculaire et toujours vive entre Grecs et Bulgares pour rendre cette alliance impossible...». Il avait raison. Mais cela n'avait rien d'étonnant, car lors de l'élaboration de cette alliance, c'est un homme aussi rusé que Venizélos qui dirigeait la politique grecque, tandis qu'en Turquie les affaires étaient entièrement entre les mains de l'Ittihad... Les souverains serbe et bulgare, qui vinrent successivement à Constantinople, avaient été reçus par les frénétiques de l'Ittihad comme de vulgaires tributaires autonomes. Les uns comme les autres avaient quitté Constantinople avec une très mauvaise impression du nouveau régime turc et préoccupés par l'orientation de sa politique future. Tous deux s'étaient convaincus que la Turquie nouvelle représentait un danger pour eux, d'autant que l'impression que les Jeunes-Turcs étaient des nationalistes intolérants se renforçait de plus en plus chaque jour. Cette évolution n'avait pas échappé à la perspicacité de Venizélos, qui l'avait exploitée pour matérialiser une alliance impossible. Mais, la véritable grandeur de son génie résidait surtout dans le fait qu'il avait posé les bases de cette alliance au cœur même de Constantinople, sous le nez des Jeunes-Turcs, en prétextant des relations entre le patriarcat du Phanar et l'exarchat bulgare, par le biais des députés grecs et bulgares au Parlement ottoman..

* - Bibliothèque Nubar, ms. arm. P.I. J. 4-40, 87 ff.

** - Note d'A.A.: «Cette note biographique, dont il avait lui-même donné les détails presque mot pour mot, avait une suite et une seconde partie concernant son activité nationale [au sein du millet]. Je n'ai trouvé ni l'une ni l'autre dans mes brouillons. Il n'est guère douteux qu'il les ait conservées».

*** - Note d'Aram Andonian: «Noradounghian ne me donna aucun détail relatif au mémoire de Nourian ou au document qu'il prépara pour le réfuter, se contentant de dire qu'il avait conservé un exemplaire de chacun de ces documents et qu'il allait les annexer à ce chapitre. Je n'ai jamais eu

l'occasion de prendre connaissance de l'un ou de l'autre. A[ram] A[ndonian]».

**** - Notes d'Aram Andonian: «*Doghramadjian, qui était membre du Tachnagsout'ion*».

***** - «*C'est cette oeuvre de Pagouran ([ps. de] Vahan K'ieurk'djian), Մի քննական տեսութիւն հայկական կիլիկիոյ իշխանութեան վրայ [Point de vue critique sur les autorités arméniennes de Cilicie] qui avait été partiellement publiée dans la revue Արարքս (Arak's) de Saint-Petersbourg. Plus tard, l'auteur avait complété ce [travail] et l'avait envoyé à la commission Izmiriants dans l'espoir de recevoir un prix. En 1904, Kiurk'djian publia cette oeuvre à Nicosie sous le même titre et sous le même pseudonyme. A[ram]. A[ndonian] ».*

- 1) Les données biographiques et coupures de presse employées dans la rédaction de cette note sont extraites des Archives de la Bibliothèque Nubar, CGPL, XIX-140.
- 2) Fondée en 1928 par Boghos Nubar, la Bibliothèque hérita de nombreux fonds de livres et d'archives grâce à son premier conservateur, Aram Andonian, qui en fut le conservateur jusqu'à sa mort en 1951.
- 3) Issu d'une famille pyrénéenne, Bertrand Bareilles s'installe à Constantinople vers 1870. Il y enseigne le français aux princes de la Cour et dans les académies militaires, tout en publiant des articles sur les «événements d'Orient» et notamment sur le sort fait aux populations arméniennes. Il fuit définitivement l'Empire ottoman en 1913, après avoir dénoncé les accords turco-allemands, que Paris s'obstinait à ignorer, puis, plus tard, en 1917, les massacres dont sont victimes les Arméniens, dans *Les Turcs: ce que fut leur empire, leurs comédies politiques*. Il était le beau-père de Maurice Barrès.
- 4) Très exactement du village de Gasma (caza de Divrig), dans les environs de Binga/Pinghian, à mi-chemin entre Agn/Egin et Divrig.
- 5) Krikor Baghdassar Noradounghian (1811-1870) était marié à Aroussiak Djévahirdjian, qui lui donna un autre fils, Hampartsoum, et une fille, Annik.
- 6) En turc: «rédacteur».
- 7) Apig Oundjian, né à Péra-les-Constantinople en 1834, banquier et négociant en grains proche des milieux de la cour ottomane, fut assassiné sur la place centrale de Galata le 26 août 1905 par le militant hentchag Hovhannès Afarian: cf. BNU, *dossier Apig Oundjian*, 5A/2.
- 8) Simon Mak'soudian (1836-1895), haut fonctionnaire de la Sublime Porte, président du conseil d'administration de la Banque agricole ottomane, fut durant de longues années député des Arméniens de Péra et président du Conseil politique national (1873-1876, 1882-1885, 1887-1889, 1891-1895). A ce titre, il joua durant plus de vingt ans un rôle essentiel au sein des institutions arméniennes (cf. Արեւիկ [Arevik'] n° 378 du 10 janvier 1895 et M. Ormanian, *Azkabadoum*, III, col. 5047 notamment).

9) Allusion aux partis Tachnagsout'ion et Hentchagian, qui tentaient alors d'organiser l'autodéfense des villages arméniens et d'attirer l'attention de l'opinion publique européenne sur le sort des Arméniens.

10) La manifestation organisée par le parti Hentchag à Bab-i Ali, le 30 septembre 1895, regroupa jusqu'à 4 000 personnes. Fort peu habituée à ce genre de démonstration en place publique, l'armée ouvrit le feu lorsque les manifestants arrivèrent devant la Sublime Porte. On releva 1 000 morts. C'est à la suite de ce massacre que nombre d'Arméniens se réfugièrent dans les églises de Constantinople, où ils restèrent enfermés près de trois semaines. Le projet de médiation auquel fait ici allusion Gabriel Noradounghian, qui était accompagné de deux autres notables, Hovhannès Nourian et Apig Oundjian, visait à convaincre les Arméniens réfugiés dans les églises de la capitale de rentrer chez eux «en toute impunité». Pour ce faire, le grand vizir les invita précipitamment à se rendre au palais de Yildiz, sans les informer du motif de cette convocation, d'où l'anxiété manifestée par l'épouse de Noradounghian. Kutchuk Saïd pacha démissionna peu après et fut remplacé par Kiamil pacha.

11) Dont Hovhannès Nourian, qui fut durant de longues années membre du Conseil d'Etat ottoman, député à la Chambre arménienne et, en 1885-1887, président du Conseil politique arménien, instance suprême de la nation.

12) A la suite de ces événements, Le patriarche Matthéos Izmirlian, qui entretenait depuis son élection des relations conflictuelles avec le sultan, se vit contraint de démissionner et fut exilé à Jérusalem. Il fut remplacé par un patriarche exceptionnel, Maghakia Ormanian, qui travailla à restaurer les églises, monastères et écoles détruits lors des massacres et à faire lever les restrictions à la circulation des biens et des personnes instaurées par Abdul-Hamid dans les provinces arméniennes. Ne pouvant s'appuyer sur la Chambre des députés, dont les activités furent suspendues par le sultan dès 1891, Ormanian s'entoura de gens bien en cour à la Sublime Porte, comme Noradounghian et Artin pacha Aslanian.

13) Noradounghian marque ainsi, sans le dire expressement, sa désapprobation devant de tels actes de barbarie.

14) Il s'agit évidemment des réformes prévues dans les provinces arméniennes à la suite des massacres du Sassoun, dont la mise au point avait été confiée aux ambassadeurs des Puissances présents à Constantinople, avalisées par le sultan au début de novembre 1895, au moment précis où des massacres systématiques commençaient dans toutes les localités arméniennes. La date avancée par G. Noradounghian est contestable. Saïd pacha démissionna en effet le 3 octobre 1895 et fut brièvement remplacé par Khamil pacha, qui laissa lui-même sa place à Khalil Rifat.

15) Adoptée en 1860 par les instances arméniennes, elle ne fut ratifiée par le sultan que trois ans plus tard, non sans quelques modifications, sous l'intitulé divergent de «Réglement organique» pour les autorités ottomanes et de «Constitution nationale» pour le patriarcat arménien.

16) La commission Hovsèp' Izmiriants fut créée en 1887, sur la base du testament rédigé par le donateur le 3 avril 1884, instituant un fonds de 10 000 roubles destiné à récompenser chaque année les oeuvres littéraires ou historiques sélectionnées par la Commission. Celle-ci était gérée par le patriarcat, qui nommait ses membres: cf. Ենդարցակ Ռուսոյդ Ազգային հիւանդանոցի [1900, Almanach général de l'Hôpital national], Constantinople 1900, pp. 217-219.

17) M. Portukal (1842-1897), influant au sein de la communauté arménienne, jouissait de la confiance du sultan.

18) Nubar pacha (1825-1899) fut premier ministre d'Egypte à trois reprises (1878-1879, 1884-1889 et 1894-1895) et très longtemps ministre des Affaires étrangères (1866-1876, etc.).

19) Son fils Boghos (1851-1930) fut directeur des chemins de fer égyptiens, représentant du catholicos Kévork IV en Europe (1912-1914), puis président de la Délégation nationale arménienne (1915-1920).

20) Egalemeut connu sous le nom de Mirza Melk'um Khan (1833-1906), il fut ambassadeur de Perse à Londres, mais aussi à Berlin et à Rome.

21) Avocat à Constantinople, Garabed Chahbaz s'installa à Paris peu après sa conversion à l'islam.